L'environnementalisme

Une Perspective Islamique

Par son éminence cheikh

Ali Joumou`a

Grand Mufti de l'Egypte

L'environnementalisme

Une Perspective Islamique

Introduction

Au nom de Dieu, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Louange à Dieu, Seigneur de toute création. Que la paix et la bénédiction soient accordées à notre maître Mohammed, Son Messager pour tous les humains, envoyé comme une nuée de miséricorde et de véracité, et placé en tête des élus du Seigneur. A cet homme, le prophète guide, sont accordés le cœur purifié, la rémission des péchés, et les derniers mots dans le Message divin aux humains. Il est la meilleure personne qui ait foulé la terre de ses pieds ; l'homme dont la perfection aurait éternisé le rayonnement du soleil et dont la sympathie aurait fait fondre les cœurs des parents. Paix et bénédiction sur le Prophète chéri, sa famille et ses compagnons.

L'objet de cette étude ne se limite pas au concept courant de "l'environnement", qui se définit par "l'ensemble des créatures et des phénomènes naturels qui entourent l'homme". On conçoit plutôt l'environnement comme "l'homme et tout ce qui l'entoure", puisqu'il n'est pas logique d'exclure l'homme du système écologique, alors qu'il en représente l'élément le plus vital. Sur ce, un homme sain rime avec un environnement sain ; et un homme malsain, psychologiquement, mentalement ou physiquement négligé est la plus grande nuisance à l'environnement.

Le vicariat sur terre, raison d'être de l'espèce humaine, porte tout d'abord son intérêt sur l'homme, ensuite sur le reste des créatures. Ce qui n'aurait pas eu lieu sans une bonne compréhension des desseins divins de la création et un engagement aux méthodes parfaites pour les achever, en vue de réaliser la prospérité de l'univers créé.

Et selon la notion de vicariat, vue par l'islam, il incombe à l'homme la responsabilité de sauvegarder les ressources créées et de les faire épanouir. En échange, l'homme jouit du privilège d'avoir toutes ces ressources à sa disposition et à son service.

Par la "sujétion de l'univers à l'homme" on entend le privilège accordé à l'espèce humaine en général d'exploiter les richesses de cet univers. Aucun homme n'a donc pas le droit, selon la vision islamique, de s'accaparer des ressources que Dieu avait créées, privant les autres, dans des temps ou espaces différents, du privilège d'exploitation bénéfique.

Dieu a choisi l'Homme comme gardien et vicaire, sur cette Terre de tous les hommes. Il lui a en assuré le contrôle des biens et des ressources pour cautionner sa suprématie sur toutes les espèces. Il s'agit d'une responsabilité dont il rendra compte dans l'Au-delà, et dont il sera rétribué : à la bonne action, bonne rétribution ; et à la mauvaise action, mauvaise rétribution.

Or, la vision islamique concernant l'épanouissement du monde et la sauvegarde de l'environnement repose sur un processus à double sens :

- Le premier, idéologique, définissant et dessinant la nature des rapports entre l'homme, l'univers et le Créateur.
- Le deuxième, légal, observant les concepts de la jurisprudence religieuse et régulant les relations homme/univers et homme/Créateur.

La présente étude a pour but de mettre en lumière les concepts dogmatiques et jugements religieux ayant trait à la question de l'environnement en islam. Conception selon laquelle l'homme serait – non seulement chargé de l'entretien et de la protection de l'environnement – mais aussi du développement de ceci et de sa promotion. N'est-ce pas que l'islam incite à l'action et à la réflexion afin de décrypter les secrets de l'univers et d'en aboutir à la connaissance du Seigneur créateur ?

Ciel et Terre, êtres vivants et choses inertes ; ces créatures embrassées avec respect par la vision islamique auraient plutôt fait l'objet de toute l'attention de l'homme, voire de son amour et de sa sympathie. Rien d'étrange ; l'amour du Créateur Suprême doit encourir l'amour de toutes les créatures.

Par ailleurs, l'étude met l'accent sur les dualités de l'existence, vues par l'islam. Dualités tels : le vicariat de l'homme et la sujétion des ressources, les droits et les devoirs, la théorie et la pratique, la protection et l'amour de la nature, l'exploitation des bienfaits de la nature et l'appréciation de ses beautés.

1. Vicariat de l'homme et mise des ressources à sa disposition

La mission de "Vicaire sur Terre" dont l'Homme est chargé consiste à considérer l'homme comme responsable d'entretenir et de sauvegarder le globe. Quant à la notion des "ressources mises à sa disposition" elle laisse comprendre que les ressources de la Terre sont placées au service de l'Homme afin que celui-ci s'en sert et en jouit. Ca et là, la collaboration entre humains est impérative. Et partant, tous les humains se partagent aussi bien la responsabilité d'entretenir les ressources que le droit de les exploiter. Une responsabilité et un droit loin de toute sélectivité ; puisqu'ils ne sont réservés ni à un groupe ni à une secte donnée [comme le prétend la législation hébraïque].

Le croyant musulman se considère comme un serviteur à Dieu, une créature comme toutes les autres à l'origine. Peu importe s'il s'agit d'humains ou de djinns, d'objets inertes ou d'êtres vivants. Il est bien conscient du mandat qui lui a été conféré, et agit par suite sans penser à s'accaparer des ressources créées ni à les mettre à sac. Ces ressources sont regardées comme un droit universel à tous les êtres vivants, sans distinction, même envers les animaux.

Dieu a créé les hommes seuls, incapables d'atteindre l'indépendance en matière de subsistance. En revanche, Il les a comblés de Ses dons, et leur a assuré de quoi survivre par l'intermédiaire du milieu : la terre, le ciel, le soleil, les nuages et autres créatures. Ainsi, l'eau potable, l'air frais et la bonne nourriture sont-ils à notre disposition. Le Très-Haut ne veut pas voir l'homme revenir à Lui, piqué par la faim ou par quelque besoin vital ; mais Il veut un homme revenant à Lui d'après un libre choix, et optant pour la foi inébranlable en Lui, au terme d'une profonde réflexion sur Son pouvoir créateur.

2. Droits et devoirs

Par "droit" on entend le droit universel, commun à tous les humains de jouir des dons et des grâces divins. Un droit sans tuteur aucun. Par "devoir" on entend celui de l'entretien et la protection de ce monde. Devoir qui incombe à tous les humains : leur charge de vicariat oblige.

Il est à noter que la législation islamique met en valeur les droits divers et considère leur application un devoir sacré, tant au niveau individuel que social. Elle inscrit les droits de l'homme dans le cadre plus général des droits des êtres créés. A titre d'exemple, en imposant aux musulmans le "devoir" de veiller à la pratique et à la prédication de leur religion, la loi islamique cautionne leur "droit" à vivre leur foi en toute liberté. D'autant, le musulman est tenu de plaider une liberté religieuse sans nulle oppression, pour les sociétés musulmanes aussi bien qu'à toute autre communauté. Droits et devoirs ainsi conçus se croisent et se complètent.

Autre exemple. La loi islamique qui impose au musulman le devoir de respecter la dignité des autres, lui accorde - par ce même fait - le droit de rester lui-même à l'abri de toute atteinte contre la dignité dans son milieu social. Il incombe ainsi à la société d'œuvrer pour une préservation de l'intégrité de ses membres, coûte que coûte. La préservation de la dignité s'annonçant ici comme un droit pour l'individu, et un devoir pour la société musulmane. Il en va de même pour les biens et les propriétés privées : le contrat social doit en assurer la sauvegarde, pour tous les membres de la société.

De l'autre côté, l'homme n'a aucun droit, selon la législation islamique, ni à laisser sa santé se détériorer, ni à laisser son intégrité humaine se déprécier. Ce qui explique l'exhortation islamique au travail, moyen de prévenir l'homme contre les abus dont il pourrait être victime s'il se trouvait dans le besoin.

La relation homme/environnement est toujours embrassée par la dualité droits/devoirs de l'approche islamique. Aux devoirs de maintien, de coopération et de compassion précisés par la loi correspond le droit humain de vivre dans un milieu sain et agréable, où il peut exercer sa liberté et conserver sa dignité.

Un coup d'œil sur l'histoire. Au sein de l'Etat islamique, le *mouhtassib* (Inspecteur Général des Poids et Mesures ; fonction créée pour le maintien de l'ordre public) jouait un rôle de premier plan dans la réclamation du droit des civils à un environnement sain et à un niveau distingué de services. Il les engageait en revanche au perfectionnisme dans leurs travaux. La civilisation islamique n'a-t-elle pas atteint à ce stade des horizons bien surprenants ?

Ce mouhtassib, rappelons-le par exemple, se chargeait de veiller à ce que le boulanger remplisse quelques exigences telles : le port d'un masque pour éviter la pollution de la pâte si jamais celui-ci éternuait ou parlait, le port d'une bande blanche sur le front pour éviter quelque écoulement des gouttes de sueur, l'épilation des bras pour que le poil s'emmêle pas à la pâte, se servir d'un assistant pendant le matin avec un instrument servant à chasser les mouches.[1]

Des exigences également aux professionnels du corps médical : une parfaite compétence en anatomie, en pathologie et fonctionnement des organes, une connaissance approfondie des médicaments prescrits pour chaque maladie, leurs substitutions, leur composition, leurs effets et leurs doses.

Tout manque à ces conditions encourt l'interdiction de la pratique de la médecine. Ni prescription de médicaments, ni essais de cure ne sont permis que pour une personne ayant maîtrisé tous les domaines déjà relatés.[2]

Or, les législations forgées par la loi islamique foisonnent, en vue d'inscrire la question du développement et de la prospérité du globe dans le contexte religieux général. Les dessins de la loi islamique se prouvent toujours dans l'intérêt de l'individu et de la société, sans poser des problèmes à l'une ou l'autre des parties.

Vues dans la même perspective, les sanctions contre les réfractaires sont légiférées, et la lutte contre les semeurs de corruption est prescrite. Objectif : le maintien d'un monde qui se construit et l'arrêt des outrages commis tant contre les ressources que

contre la vie des créatures. En fait, la corruption sur terre revêt des formes multiples dont : l'injustice, le meurtre et les saccages. Le musulman est tenu de s'en abstenir toutes.

3. La méthode : conception et mise en pratique

La loi islamique nous charge d'une obligation à la fois religieuse et mondaine : développer le monde et tout ce qui y existe. Mais à cette fin, nulle approche n'est avancée ; la loi faisant ainsi preuve de flexibilité et permettant aux hommes de faire usage de la raison (*ijtihâd*) afin de promouvoir leur vie. La loi islamique présente ainsi la conception générale, jalonnée par les objectifs de justesse, en vue de construire un meilleur monde. La balle est ensuite dans le camp de l'Homme dont les démarches – une fois conformes à cette conception – ne pourraient être que positives, constructives, et respectueuses de l'équilibre parfaitement établi par Dieu entre les éléments de la création.

Or le développement du monde - dont l'homme est chargé - repose sur deux axes : la conception de la méthode de développement, et la mise en pratique de cette méthode. Négliger l'un ou l'autre des axes induit à un état de corruption. Ainsi, faute d'une mise en pratique bien soignée, la mission humaine de vicariat est-elle non remplie ; et faute d'une bonne conception théorique, le processus de développement se trouve-t-il sans repères, détaché de sa perspective civilisatrice. Celle-ci est basée, rappelons-le, sur les valeurs morales, et vise pour toute fin le bonheur de l'homme.

Il va sans dire que c'est le matérialisme montant qui nourrit l'insouciance des hommes - avides des intérêts directs et rapides - envers la pollution du globe. Les déchets nucléaires, atomiques et radioactifs résultant de la production de l'énergie ne cessent de s'accumuler. Par conséquent, la Terre perd, au fil des jours, beaucoup de ses potentiels pouvant être exploités ou développés.

Non seulement qu'ils ont tourné le dos à la conception civilisatrice basée sur les valeurs morales, mais les matérialistes se livrent, pire encore, à embrouiller les vues en nous matraquant d'une culture de sexe et de violence, et en prônant l'athéisme et la croyance aux superstitions.

4. Protection et amour de la nature

L'islam nous exhorte à établir notre relation avec le monde inanimé sur un fond d'amour et de respect : un raffinement surpassant encore le niveau de l'entretien et du développement. Selon la vision islamique, toutes les créatures de l'univers glorifient leur Créateur et sont soumises à Lui. Elles aiment les hommes soumis à Dieu et pleurent leur disparition. De l'autre côté, elles détestent les rebelles et restent indifférentes à leur mort. Rien d'étrange puisque la soumission unit et les éléments de l'existence et les fidèles, et que l'ingratitude envers le Créateur rompt avec l'ensemble de la création.

A la sortie de la ville de La Mecque sur le chemin de l'émigration vers Médine, le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) exprima son attachement à sa terre mère et lieu de naissance en ces mots : **"Par Dieu, tu es, de toute la terre de Dieu, la meilleure ; et, de toute la terre de Dieu, la plus aimée de Dieu. Si je n'avais pas été exilé de toi, je ne serais pas parti"**[3]

L'Envoyé de Dieu était si attaché à ce morceau de terre inerte. C'est grâce au mérite que Dieu le Très-Haut avait accordé à ce dernier, en y plaçant le premier temple destiné à Son culte sur Terre. Le Prophète a bel et bien aimé le territoire de La Mecque, paradoxalement habité par des gens dont il a tant détesté la barbarie, l'ignorance, la corruption et le rejet du message de la vérité.

De sa part, la terre a toujours aimé le Prophète Elu. En témoigne l'histoire de l'arbre qui avait pleuré par nostalgie et amour pour lui (sera relatée en détails dans la suite).

Dans ce sens, l'islam se distingue de tout autre système philosophique par l'intégralité de sa vision du monde ; vision qui nous invite à aborder les biens de la nature avec respect, et pleine sagesse.

Rapport entre l'univers et Son Créateur

1. L'ensemble de l'univers célèbre les louanges du Dieu Créateur, Exalté soit-Il.

N'as-tu pas vu qu'Allah est glorifié par tous ceux qui sont dans les cieux et la terre; ainsi que par les oiseaux déployant leurs ailes? Chacun, certes, a appris sa façon de L'adorer et de Le glorifier. Allah sait parfaitement ce qu'ils font
(Traduction des Sens du Coran, *An-Noûr* La Lumière, 24 : 41)

Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges...
(TSC, *Al-Isrâ'* Le Voyage Nocturne 17 : 44)

Toute menace à l'encontre des ressources universelles, ressources glorifiant le Créateur et sujettes à Lui, compte comme un acte d'agression irresponsable, entraînant la ruine générale. Ceux qui s'y livrent doivent être ainsi incriminés ; la menace contre l'univers n'étant pas autre qu'une menace contre le droit de l'homme à la vie.

D'après cette conception, le musulman respecte toutes les créatures de Dieu, de la plus grande à la plus petite ; une attitude reflétant la révérence qu'il a pour le grand Créateur. Le Très-Haut n'a pas seulment créé et maintenu, êtres vivants et éléments non-vivants, mais Il a miraculeusement fait que ceux-ci L'adorent et Le glorifient.

Les créatures du monde sont, comme le fidèle, reconnaissantes et soumises au Seigneur. Dans le Coran, on lit :
Et à chacun [Salomon et David] Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. (TSC, *Al-Anbiyâ'* Les Prophètes 21 : 79)

Nous avons certes accordé une grâce à David de Notre part. Ô montagnes et oiseaux, répétez avec lui (les louanges d'Allah). Et pour lui, Nous avons amolli le fer, (TSC, *Saba'* 34 : 10)

Le prophète David, qui donnait l'exemple du bon vicaire sur terre, et à qui Dieu - Exalté soit-Il - a accordé pouvoir et sagesse, s'est avéré un souverain équitable. Pour autant, Dieu a particulièrement placé à sa disposition le monde des objets et celui des animaux. Le prophète David voyait ainsi les montagnes lui répondre lorsqu'il chantait les louanges du Seigneur. Plus encore, il se voyait encouragé, grâce à elles, à poursuivre ses chants d'adoration. A l'écoute des louanges faites par les montagnes, il retrouvait sa vigueur et son ardeur pour continuer.

2. Dans le Coran, Dieu - Exalté soit-Il - adresse la parole à nombre de Ses créatures, outre l'être humain :

Aux abeilles :
[Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles: «Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font.

Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous.
(TSC, *An-Nahl* Les Abeilles 16 : 68, 69)

A la Terre et au Ciel :
Et il fut dit: «Ô terre, absorbe ton eau! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir]!»
(TSC, *Hoûd* 11: 44) dans l'histoire du Déluge au temps de Noé

Plus encore, l'Exalté leur accorde le choix :
Il S'est ensuite adressé au ciel qui était alors fumée et lui dit, ainsi qu'à la terre: «Venez tous deux, bon gré, mal gré». Tous deux dirent: «Nous venons obéissants»
(TSC, *Fussilat* 41 : 11)

Il propose la responsabilité de liberté (amâna) aux cieux, à la terre et aux montagnes ; mais ceux-ci refusent :
Nous avions proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes la responsabilité (de porter les charges de faire le bien et d'éviter le mal). Ils ont refusé de la porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé; car il est très injuste [envers lui-même] et très ignorant.
(TSC, *Al-Ahzâb* Les Coalisés 33 : 72)

Les exemples relatés témoignent par excellence du respect dont jouit l'ensemble des créatures au sein de la vision islamique. Les vrais musulmans abordent les cieux, la terre et toutes les créatures de Dieu avec un égard et une compassion sans égal.

Rapport entre l'homme et l'univers

Le rapport entre l'homme et l'univers qui l'entoure est fondé sur l'harmonie. Depuis sa descente sur terre, l'espèce humaine a connu un développement intellectuel et social, étroitement lié à sa capacité de s'adapter à l'environnement et d'utiliser les éléments potentiels de vie. Dans cette optique, les humains sont tenus de respecter et de cultiver leur environnement. Les abus ne sont tolérés en aucun cas.

Des musulmans en particulier, on s'attend à une attitude plus bienveillante vis-à-vis de la nature ; attitude animée par le sentiment de servitude - partagée avec le reste des créatures - au Créateur suprême. Les Croyants puisent l'amour qu'ils vouent aux autres dans l'amour du Très-Haut. Qu'elles soient insignifiantes ou trop grandes, les créatures se tiennent sur un même pied d'égalité aux yeux du croyant. Le regard de celui-ci est plus attentif aux empreintes du Sage Tout-Puissant derrière la création. Rappelons que les musulans regardent avec vénération nombre d'objets sans vie, pour le simple statut privilégié que Dieu a conféré à ces objets, entre autres : le texte du Coran, le temple de la Ka`ba, la tombe du Prophète (Paix et Bénédiction sur lui).

1. Comment être sensible aux objets inanimés ? Le Prophète (Paix et Bénédiction sur

lui) en a donné un exemple. Selon Jâbir, "**Le toit de la mosquée reposait sur des troncs de palmiers. Alors, le Prophète – Paix et Bénédiction sur lui – avait pour habitude de s'appuyer sur un tronc de palmier pendant qu'il faisait le sermon. Plus tard, on lui construisit un Minbar [une chaire]. Quand celle-ci fut installée et qu'il fut temps de donner le sermon, le Prophète monta sur la chaire. C'est alors que le tronc de palmier émit un gémissement, comparable à celui d'une chamelle qui accouche. Le Prophète accourut vers lui et passa la main sur le tronc qui se calma.**"[4]
Le coeur de quelques gens, même parmi les croyants, s'avèrerait plus dur que les troncs d'arbre, s'il n'a pas la nostalgie de cet homme bien aimé par toutes les créatures.

2. Le Prophète passa une fois par la montagne d'Uhud. Là, c'était le théâtre d'une lourde perte militaire subie par les musulmans, un lieu où le Prophète lui-même fut blessé, et où son oncle Hamza ibn Abdul Muttalib fut martyrisé (un événement qui a grandement peiné le Prophète). Néanmoins, notre Prophète pointa vers Uhud et dit: "**Voici une montagne qui nous aime et que nous aimons en retour**."[5]

La montagne couvrit les musulmans de ses rayons d'amour, et ils retournèrent cette affection, en dépit du mauvais augure qu'on aurait dû tirer de cette montagne à cause de ce qui s'était passé là-bas.

Ainsi, aux objets inanimés est attribuée une part de respect au sein de la vision islamique. De nombreux actes de culte sont inextricablement liés à des endroits physiques particuliers. Le plus grand exemple en est le rituel des tournées (*tawâf*) autour de la Ka`ba. Ce rituel fait appel à la manière dont les corps célestes gravitent dans leurs orbites, et celle dont les électrons se déplacent autour du noyau atomique. Une unité structurelle qui régit les créatures de Dieu - de la plus énorme à la plus minuscule - laissant découvrir comment Dieu se déclare le Créateur de tout, et comment l'univers n'est rien de plus qu'une vaste mosquée où toute la création se réunit en s'inclinant et en célébrant les louanges de son Seigneur.

L'espèce humaine est soumise à la même loi qui régit le mouvement de toutes les espèces créées. Toute chose dans l'univers a un cycle de vie passant de la première création, à la croissance, jusqu'à la décrépitude, et enfin la mort. Un cycle auquel n'est épargné ni un objet sans vie, ni un animal, ni un être humain. Même les galaxies doivent périr un jour : à un moment fixe elles se décomposent, perdent leur forme originale et constituent des éléments dans le cycle de l'évolution d'autres êtres.

Notre Seigneur – Exalté soit-Il – dit:
Ne vois-tu pas qu'Allah fait descendre du ciel de l'eau, puis Il l'achemine vers des sources dans la terre; ensuite avec cela, Il fait sortir une culture aux couleurs diverses, laquelle se fane ensuite, de sorte que tu la vois jaunie; ensuite, Il la réduit en miettes. C'est là certainement un rappel aux [gens] doués d'intelligence.
(TSC, *Az-Zoumar* Les Groupes, 39 : 21)

Et dans un autre endroit :
Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles; puis après la faiblesse, Il vous donne la force; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse: Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent.
(TSC, *Ar-Roûm* Les Romains, 30 : 54)

Tous les aspects de la création reconnaissent des stades similaires de faiblesse et de force, d'insuffisance et de perfection. A chaque élément créé une durée de vie prédestinée, dont le terme ne sera une seconde plus tôt ni plus tard. Avec la fin de sa vie, le rôle de la créature cesse.

Les similarités entre éléments de la création se repèrent également à travers les modèles de multiplication des êtres. Dieu a établi l'accouplement des éléments de la création et en a fait émerger la vie, ou encore, l'énergie. Effectivement, l'empreinte du Dieu unique se laisse aisément voir ; claire comme le jour qui resplendit sur le visage de tous les êtres en vie, grands ou petits. Comme le dit le Coran :
Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments] de couple. Peut-être vous rappellerez-vous? (TSC, *Adh-Dhâriyât* Qui Eparpillent, 51 : 49)

Un univers mis à la disposition des hommes

L'islam affranchit les humains de toute peur ou soumission face au monde inanimé. Il les exhorte en revanche à aborder le monde avec autorité et maîtrise, sans jamais manquer l'occasion de profiter de ce que Dieu a mis à leur disposition.

Les croyances divinisant la nature ou divinisant l'une ou l'autre des créatures de Dieu portent extrême préjudice à la perception du monde et du rôle de l'homme, aux yeux de leurs adeptes. Ces hérésies ne font que saper les précieuses valeurs auxquelles le Très-Haut exhorte. En tête de ces valeurs figure : la liberté et la dignité pour tout homme. Il s'agit d'un renoncement au vicariat que Dieu nous a donné. Ces croyances nous mettent paradoxalement à la disposition de la nature, et nous asservis à ses éléments ; éléments qui ont été à l'origine créés pour nous.

Les êtres humains font partie du monde. Pourtant, ils se distinguent du reste des êtres par leur relation exceptionnelle avec le Créateur. Les êtres humains ont été gratifiés de la confiance divine, en tant que créatures libres et responsables. Une grâce, mais aussi une charge qui était trop lourde pour les cieux, la terre, et les montagnes. Au lieu d'accepter cette dure responsabilité, tout le reste de la création a daigné être subordonné à l'espèce humaine qui serait tenue en revanche de rendre compte de sa mission.

Les êtres humains se démarquent encore du reste de la création par leur capacité de comprendre intellectuellement le cosmos. C'est cette capacité mentale à saisir les règles et la dynamique du monde extérieur qui rend l'homme en mesure de remplir la mission qui lui a été confiée. Des talents accordés aux hommes pour leur rendre possible un usage optimal des ressources du globe, mises à leur disposition, et pas pour qu'ils prennent arrogamment le monde en contrôle, avec un sens de seigneurie absolue. Nous sommes censés utiliser ces talents afin de comprendre les lois divines dépeintes dans l'univers.

Néanmoins, ce n'est point d'après les compétences innées de l'homme que la maîtrise du monde lui était accordée. En témoigne le fait qu'une créature aussi chétive qu'une

mouche peut briser nos défenses et nous dérober, sans que nous puissions recouvrer ce qu'elle avait pris.

Ô hommes! Une parabole vous est proposée, écoutez-la: «Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, quand même ils s'uniraient pour cela. Et si la mouche les dépouillait de quelque chose, ils ne sauraient le lui reprendre. Le solliciteur et le sollicité sont [également] faibles!»
(TSC, *Al-Hajj* Le Pèlerinage, 22 : 73)

Dans cette optique, même le plus faible des humains sur le plan physique (les enfants) ou mental (les aliénés mentaux) reste capable de garder le contrôle sur les éléments de nature placés à son service tels l'eau et les animaux ; bien qu'il ne soit pas physiquement ou mentalement à la hauteur d'exercer une autorité.

En outre, la nature réagit parfois aux activités de l'homme sans que celui-ci n'y prête attention. Par exemple, si vous faites un chemin à pied, vous pourriez – sans le savoir – constituer un maillon dans la chaîne alimentaire, si votre pied enfonce une graine dans la terre. La graine doit ensuite pousser pour devenir un arbre. Et de l'arbre, un animal mangera, pour être enfin chassé et consommé par un humain. *Grosso modo*, le monde est mis à notre portée de par la volonté de Dieu, non d'après notre pouvoir.

La nature réagit également sur elle-même, préservant ses propres fortunes, vigueur, et beauté, par la volonté de Dieu. Ce n'est que récemment, en dépit de la longue histoire de la planète, que l'homme a pu découvrir des terres encore inconnues. Sur ces terres, la nature est dotée de tant de ressources, de vie et de beautés à émerveiller tous les humains.

Un autre signe de la notion de cause première, portant l'empreinte du Créateur suprême : les richesses naturelles se conservent dans la Terre, par des moyens que le Tout Puissant a bien établis, des millions d'années avant que l'Homme n'en ait rien su.

Néanmoins, l'histoire et l'expérience fournissent de nombreux exemples où les humains ont vu la nature s'acharner, échappant à leur maîtrise, eux qui avaient cru, à tort, avoir déchiffré tous ses secrets. Quant aux vrais croyants, ils savent que derrière tout cela … Dieu, l'Unique. C'est Lui seul qui possède le vrai pouvoir sur toute la création.

Le Coran nous relate les histoires des tyrans d'autrefois qui se croyaient détenteurs d'une souveraineté absolue :
Et Pharaon fit une proclamation à son peuple et dit: «Ô mon peuple! Le royaume de Misr [l'Egypte] ne m'appartient-il pas ainsi que ces canaux qui coulent à mes pieds? N'observez-vous donc pas?
(TSC, *Az-Zoukhrouf* Les Ornements, 43 : 51)

Pharaon pensait que son règne sur ce coin de la terre lui a donné le droit d'en asservir les habitants. En conséquence, il a déployé toutes ses forces pour les contraindre à la servitude, sans pour autant songer que Moïse et les Israélites pouvaient un jour échapper à sa poigne.

Pharaon était hautain sur terre; il répartit en clans ses habitants, afin d'abuser de

la faiblesse de l'un d'eux: Il égorgeait leurs fils et laissait vivantes leurs femmes. Il était vraiment parmi les fauteurs de désordre.

Mais Nous voulions favoriser ceux qui avaient été faibles sur terre et en faire des dirigeants et en faire les héritiers,

et les établir puissamment sur terre, et faire voir à Pharaon, à Hāmān, et à leurs soldats, ce dont ils redoutaient.
(TSC, *Al-Qasas* Les Récits, 28 : 4-6)

D'un simple calcul, Pharaon avait la haute main. Il imposa sa volonté sur son peuple, s'enfla d'orgueil, et resserra tellement l'étau sur eux qu'ils lui vouaient le culte. Dans ces conditions, comment Moïse et ses disciples pourraient-ils fuir l'emprise de ce tyran, et encore moins devenir - comme Dieu avait promis - des princes et des rois "***en faire des dirigeants***" ou hériter le royaume de Pharaon "***en faire les héritiers***". Ce serait le moment où Dieu devrait ***"... les établir puissamment sur terre***"? Un scénario qui n'aurait jamais eu lieu sans l'intervention de la volonté divine. Celle-ci renversa les rapports de force et fit fléchir les lois de la nature en vue d'accorder la victoire à ceux qui ont adhéré à la vérité.

La relation entre l'humanité et la Terre

Plus que toute autre religion, l'islam nous demande d'entretenir une relation intime avec la terre, de la développer écologiquement, et de réfléchir à ses merveilles. Une exhortation qui prend place à trois niveaux : le premier se rapporte à la dimension physique de la relation homme/terre, selon laquelle le terre est placée à notre disposition. Ensuite, le niveau intellectuel, puisque les merveilles de la terre nous permettent de méditer sur l'extrême puissance du Dieu créateur. Quant au plus haut niveau, il est spirituel : les musulmans et la terre sont unis par un lien d'amour et d'affection.

Dieu – l'Exalté – dit dans le Coran :
Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes,
puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement.
Et c'est Allah qui vous a fait de la terre un tapis,
pour que vous vous acheminiez par ses voies spacieuses
(TSC, *Noûh* Noé 71 : 17-20)

La liaison intime qui unit les hommes à la terre est comparable à celle qui unit l'enfant à sa mère. C'est à partir de cette terre que nous étions créés. Grâce à elle, nous buvons et mangeons à notre faim, et, finalement, serons enterrés dans son sein.

Dans le Coran :
C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore.
(TSC, *Tâ-Hâ*, 20:55]

Le Prophète a dit : "**Prenez garde à la terre, car elle est votre mère**."[6]

Soufyân a rapporté d'après `Aïcha que, **lorsque quelqu'un venait se plaindre de quelque blessure ou maladie au Prophète (Paix et Bénédiction sur lui), celui-ci mettait le doigt comme ça (et Sufyân mit son index au sol, puis le souleva) en disant : "Au nom de Dieu ! Que le sol de notre terre mêlé à la salive de l'un de nous guérisse notre malade, par la grâce de notre Seigneur."**[7]

L'imam An-Nawawî note que les savants exégètes tendent majoritairement à considérer que «notre terre» *(ardouna)* se réfère ici à la terre comme un tout. Selon une opinion plus faible, le Prophète faisait seulement référence au territoire de Médine, cette ville qu'il a déjà bénie. En outre, la "salive" dont il est question ici n'est rien qu'une toute petite quantité. L'essentiel à retenir : le Prophète avait recours à se mouiller le doigt d'index avec sa salive, puis à le placer dans le sol de sorte que certains grains du sol y collassent. Il aurait ensuite fait passer sa main sur la partie affectée du corps de la personne malade ou blessée, tout en récitant cette invocation. Et Dieu sait mieux.

Al-Baydawi a dit : "La recherche médicale a démontré que la salive est un grand facteur dans le maintien d'un tempérament mûr et équilibré, de même que le sol de la patrie. En conséquence, les experts médicaux conseillent aux voyageurs d'emporter avec eux un peu de terre, sinon de l'eau, de leur pays d'origine, de le mélanger avec l'eau du pays étranger dans leurs ustensiles afin d'éviter de contracter des maladies. "[8]

Il y a un lien affectif entre nous et le lieu où nous sommes nés et élevés. Ce lien est non seulement concédé, mais plutôt explicitement encouragé par la loi islamique. Quant on est en paix avec sa nature intérieure, on garde toujours la nostalgie de sa patrie, et ne se sent jamais chez soi que dans son propre pays.

Bien que le Coran décrit la relation primordiale entre les hommes d'une part et les cieux et la terre d'autre part comme une relation d'amour et de compagnie, cette relation sera coupée en cas d'une attitude inique ou ingrate du côté des hommes. L'épilogue tragique de l'histoire de Pharaon et son peuple, citée par le Coran, en est une parfaite illustration :
Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai.
(TSC, *Ad-Doukhân* La Fumée, 44 : 29)

Il s'agit là d'un exemple de la réaction de la nature au sort des humains. At-Tabari est encore allé plus loin dans son interprétation du verset, citant le témoignage de Sa`îd ibn Joubayr : Un homme alla un jour trouver Ibn `Abbâs et lui dit : "Ô Fils de `Abbâs ! A propos du verset *Ni le ciel ni la terre ne les pleurèrent et ils n'eurent aucun délai* : est-ce que possible que le ciel et la terre pleurent vraiment quelqu'un?" – "En effet, Ibn `Abbâs répondit, à chacune des créatures une porte conduisant au ciel, créée spécialement pour cet être. Via sa porte, sa subsistance décrétée descend, et ses actions remontent. Quand un croyant rend l'âme, sa porte sera close, tout en versant les larmes pour lui. De même, l'endroit où il avait l'habitude de prier et d'invoquer le Seigneur aura la nostalgie de ce fidèle et sera triste à sa disparition. D'ici, puisque les gens de Pharaon n'ont eu ni des traces bénéfiques, ni de bonnes actions s'élevant au ciel, ces éléments de la nature resteront insensibles à leur disparition. "

Miséricorde et gentillesse envers toutes les créatures de Dieu

Dieu – à Lui la toute puissance et la gloire – dit dans le Coran :

Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers
(TSC, *Al-Anbiyâ'* Les Prophètes 21 : 107)

Le Messager de Dieu est une miséricorde pour toute la création : hommes, djinns, animaux, plantes, et même objets inanimés. Il était le plus miséricordieux dans son initiation au vrai savoir ; celui de la connaissance du Créateur et de Sa création, la connaissance du droit chemin pour adorer Dieu comme il faut, pratiquer la miséricorde envers Sa création, sans oublier de tirer profit des bénédictions de la nature.

1. Anas rapporte que le Messager de Dieu (Paix et Bénédiction sur lui) a dit : "**Par Celui qui détient mon âme à la Main, Dieu n'accorde Sa miséricorde qu'aux miséricordieux. "Mais, Messager de Dieu, a-t-on répliqué, nous faisons tous miséricorde !" - " Je n'entends pas seulement la miséricorde que l'on exerce envers soi-même, mais celle que l'on exerce envers tous les gens en général.** "[9]

2. Le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) encourageait ses disciples à être miséricordieux à l'intention de toute créature : "**A ceux qui font miséricorde, miséricorde est faite par le Tout Miséricordieux. Soyez cléments envers ceux qui sont sur terre, afin que soit clément envers vous Celui qui est dans le ciel.** " [10]

At-tiyyibî souligne encore : "La miséricorde faite aux créatures de Dieu témoigne d'un cœur tendre, qui est un signe de la foi. Ceux qui ne possèdent pas le cœur tendre sont donc dépourvus de foi ; et ceux qui sont dépourvus de foi sont misérables.
Ainsi, les sans cœurs sont-ils des misérables. "

Dans le hadith déjà cité, l'expression "**ceux qui sont sur terre**" doit englober toutes les créatures de Dieu, capables et incapables d'expression, pieux et pervers, bêtes sauvages et oiseaux.[11]

Ibn Battâl Al-Maghribî fait observer : *"Ce hadith nous exhorte à pratiquer la miséricorde et à être doux envers la création toute entière. Hommes croyants ou infidèles, bêtes sauvages ou domestiques. En accomplissant de bonnes actions, Dieu pardonnera nos erreurs et effacera nos péchés. Tout croyant sensé doit rechercher son droit à recevoir la miséricorde, et exercer son devoir de l'offrir tant à ses semblables qu'au reste des êtres. Dieu - l'Exalté – n'a rien créé en vain. Les mains compatissantes envers les animaux donnent à boire et à manger, allègent les fardeaux des bêtes de somme, et s'abstiennent de les battre."* [12]

Al-`Ârif Al-Boûnî explique encore : *"Si tu aspires à la miséricorde de Dieu, sois plein de compassion pour ton prochain, comme pour toi-même. Ne retient pas ton*

bien ! Fais miséricorde à l'ignorant par ton savoir, à l'humble par ton pouvoir, au pauvre par ton argent, au plus jeune ou plus âgé par ta bienveillance, au pécheur par ta prédication, à l'animal par ta sympathie. Les plus proches de la miséricorde de Dieu sont les plus miséricordieux envers Ses créatures ; comme tout le bien en nous émane - à l'origine - de l'attribut divin de la miséricorde" [13]

3. Le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) dit : "**Fais miséricorde afin que miséricorde te soit faite. Pardonne afin que tu sois pardonné. Malheur aux "entonnoirs de la parole" (ceux qui laissent tomber les paroles sans y réfléchir). Et malheur à ceux qui persistent délibérément dans le péché**. "[14]

Examinons de plus près ce hadith. "**Fais miséricorde afin que miséricorde te soit faite**" : la miséricorde est l'un des attributs divins couvrant de ses mérites la vie des Serviteurs. Un attribut si cher pour les humains qu'ils en usent dans leurs noms tels `Abdou-r-rahmân (serviteur du Tout Miséricordieux) et `Abdou-r-rahîm (serviteur du Très Miséricordieux). Dans le même sens, la loi islamique prône la miséricorde en toute circonstance, même les plus rigoureuses, à savoir : la guerre, l'égorgement des animaux de consommation et les preuves judiciaires.

Par l'injonction : "**Pardonne afin que tu sois pardonné**" on comprend à quel point Dieu aime Ses attributs, comme Il aime Ses créatures qui s'en inspirent. Dans la métaphore "**Malheur aux entonnoirs de la parole**", la "parole" en question est celle de la loi de Dieu. Les "entonnoirs de la parole" sont donc ceux qui négligent délibérément les préceptes religieux et éthiques, après les avoir reçus. Le sort qui attend quiconque fait la sourde oreille à la voix de la raison sera ainsi la ruine totale.[15]

4. Le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) ordonne à ses disciples de répandre la douceur en toute situation. Dans ce sens, il est défendu au musulman de claquer la porte, sans parler des gestes plus grossiers. Le Prophète l'a dit un jour : "**La douceur ne caractérise pas un acte sans l'avoir embelli, et ne disparaît pas d'un acte sans l'avoir déshonoré**" [16]

La miséricorde universelle prêchée par notre Prophète s'ouvre ainsi vers des horizons à perte de vue. Elle dépasse de loin les formes de tolérance requises dans les discours de sensibilisation écologique, tenus par telle ou telle religion – ou telle ou telle idéologie – au travers du temps et de l'espace.

Le concept islamique de notre mission en tant que vicaires (Khilâfa) de Dieu

Notre charge en tant que vicaires sur terre implique le fait que Dieu – Exalté soit-Il – nous charge d'entretenir et de développer ce monde, qu'Il nous accorde la responsabilité de préserver les ressources de la terre et de porter remède à leur dégradation possible.

Dans le Coran :
Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: «Je vais établir sur la terre un vicaire «Khalifa»[1]*. Ils dirent : «Vas-Tu y désigner un qui y mettra le désordre et répandra le sang, quand nous sommes là à Te sanctifier et à Te glorifier ?» - Il dit : «En vérité, Je sais ce que vous ne savez pas !»
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 30)

Et dans un autre endroit :
«Ô David, Nous avons fait de toi un calife sur la terre. Juge donc en toute équité parmi les gens et ne suis pas la passion : sinon elle t'égarera du sentier d'Allah»…
(TSC, *Sâd*, 38 : 26)

Remarquons dans le premier verset l'attitude protectrice des anges vis-à-vis de la planète Terre. Ceux-ci, par empathie envers la créature de Dieu, redoutent que l'homme y sèmerait la ruine et la corruption. "***Ils dirent : Vas-tu y désigner un qui y mettra le désordre***" Il s'agit du désordre sur la Terre au travers du temps et de l'espace ; tandis que "***répandra le sang***" se réfère à la menace de l'homme pour son prochain. Autrement dit, les anges étaient préoccupés par le sort de la race humaine, dans la même mesure qu'ils le faisaient envers la planète Terre. L'une et l'autre sont des créatures de Dieu, dignes de la miséricorde et des soins.

L'unité structurelle du texte se manifeste à travers la relation duelle entre l'humanité et la terre : "***Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre !***"
(TSC, *Al-Baqara* La vache, 2 : 205)

Le verset aborde ainsi la question de la déchéance de la terre sans la séparer de celle de la déchéance de l'espèce humaine, vouée à la disparition si jamais la vie végétale (culture), et animale (bétail) étaient saccagées. Et ce, sans compter les menaces directes à la survie de l'espèce humaine, par les guerres et les meurtres.

Les anges savaient que, contrairement au reste des créatures, Adam serait doté du libre arbitre. Mais c'est avec la liberté de choisir qu'il y a lieu à commettre des

---

[1] Khalifa a plusieurs sens: a) *gérant:* celui à qui a été donné le pouvoir de gouverner d'autres personnes, comme Allah fit de David dans S. 38, v. 2 b: «Ô David, gouverne les gens avec justice» b) qui se succèdent les uns aux autres, génération après génération; c) qui remplace quelqu'un absent ou mort. Ici Khalifa a le sens (a) ou (b).

infractions. Quant aux autres créatures, elles reçoivent les règlements de Dieu et les mettent en oeuvre tout simplement ; n'en ayant connaissance que de les avoir reçus. Les anges étaient témoins de la création de l'être humain et ont déduit - du fatras d'émotions et de désirs qui constituaient son être - que les humains seraient inévitablement enclins à fomenter le chaos et les conflits violents dans leur quête insatiable de domination et de contrôle.

Néanmoins, Dieu - Exalté soit-Il - a mis un peu de lumière, devant les anges, sur les compétences d'Adam, dont : sa capacité de posséder le savoir et de le réutiliser. A ceci les anges ont réagi en disant : "**Gloire à Toi! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous a appris.**" (TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 32)

Un constat se dégage : le bien-être de l'environnement est intimement lié à l'action des humains : s'ils sont dominés par leurs désirs, négligeant la raison et l'esprit, les humains se feront détruire eux-mêmes ainsi que tout ce qui les entoure. Inversement, s'ils recherchent la connaissance et la sagesse, ils se trouveront en harmonie avec l'ordre de l'univers, et leurs actions contribueront à développer la terre et à réaliser son épanouissement de façon créative.

Examinons à ce stade un autre verset :

Ce n'est pas par jeu que Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui est entre eux.

Si Nous avions voulu prendre une distraction, Nous l'aurions prise de Nous-mêmes, si vraiment Nous avions voulu le faire.

Bien au contraire, Nous lançons contre le faux la vérité qui le subjugue, et le voilà qui disparaît. Et malheur à vous pour ce que vous attribuez [injustement à Allah].

(TSC, *Al-Anbiyâ'* Les Prophètes, 21 : de 16 à 18)

Là, les notions du vicariat de l'homme, du sort de la Terre et du triomphe de la Vérité s'entrelacent. A noter que la Vérité (*al-haqq*) en question est à la fois un attribut divin et un substantif pour désigner "la justesse du dessein" sur lequel le monde a été fondé. Dieu n'a rien créé en vain, ou pour son propre amusement. Comme Dieu dit dans le Coran :

Pensiez-vous que Nous vous avions créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous?»

Que soit exalté Allah, le vrai Souverain! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime!
(TSC, *Al-Mou'minoûn* Les Croyants, 23 : 115-116)

Quand Dieu a fait de David Son vicaire sur la terre, Il lui a demandé de gouverner avec justesse. Ce mot est synonyme d'équité et de droiture, et antonyme de vanité, d'amusement futile et de corruption. La royauté a été accordée à David en sa qualité de délégué de Dieu, de vicaire ; par conséquent, elle devait être fondée sur l'instauration de l'équité et de la justice voulues par Dieu. C'est pourquoi l'ordre divin à David s'enchaînait par une mise en garde : "***et ne suis pas la passion*** ". Ce sont ces

passions implantées dans le façonnement premier d'Adam qui ont amené les anges à conclure que ce nouveau venu répandrait la corruption et verserait le sang sur la terre. Pourtant, l'aspect Vérité (*al-haqq*) dans la création d'Adam se manifestait dans la faculté cognitive et l'esprit rationnel qui lui avaient été accordés, mais qui échappaient encore à l'attention des anges.

Dieu enjoint au Prophète Mohammad de gouverner avec d'autant plus de justice et d'équité qu'il s'agit du chemin vers l'amour de Dieu: "***Et si tu juges, alors juge entre eux en équité. Car Allah aime ceux qui jugent équitablement.*** " (TSC, *Al-Mâ'ida* La Table Servie, 5 : 42)

Toutefois, la maîtrise de l'homme sur le monde n'est que par procuration, autrement dit : elle n'est pas absolue. Selon le concept islamique de la mission des humains comme vicaires de Dieu, ceux-ci sont chargés de conserver et de prendre soin de leur environnement.

L'humanité est responsable grâce à la confiance qui lui a été faite ; elle a une obligation de faire tout son possible, sans oublier de perfectionner les efforts, afin que la mission soit correctement remplie. Les humains seront tenus responsables en cas d'échec ou de ruine dans la terre.

Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre, et c'est Lui le Puissant, le Pardonneur
(TSC, *Al-Moulk* La Royauté, 67 : 2)

Parcourant la même sourate, l'idée d'observer la perfection et l'esthétique est mise en valeur dans un autre endroit : "***C'est Lui qui vous a soumis* la terre*: *parcourez *donc ses grandes étendues*. Mangez *de ce qu'Il vous fournit. Vers Lui est la Résurrection.*** " Dieu a mis la terre à la disposition de l'humanité, en vue de permettre aux humains de régner sur le globe et d'exploiter les bontés de la nature. À leur tour, ceux-ci doivent travailler dur pour utiliser les biens de la terre et la garder en bon ordre.

En outre, l'héritage des traditions prophétiques réaffirme à son tour l'importance du travail, et montre à quel point la voie divine nous confère la détermination, la force et la dignité en nous invitant au travail honnête.

- Anas ibn Mâlik raconte **qu'un homme des Ansârs s'approcha du Prophète (Paix et Bénédiction sur lui), demandant l'aumône. "N'avez-vous pas quelque chose dans votre maison?", le Prophète s'enquit. "Oui, répondit l'homme. Il y a une étoffe que nous utilisons tantôt comme habillement, tantôt comme tapis. J'ai aussi une coupe pour boire l'eau. "Apportez-les moi !" dit le Prophète. Quand l'homme revint avec ses affaires, le Prophète les prit en main et demanda tout haut : "Qui va acheter ces deux articles?" – "Je les prendrais pour un dirham." répondit quelqu'un – "Quelqu'un veut-il payer plus cher ?" demanda le Prophète, qui réitéra sa question deux ou trois fois, jusqu'à ce qu'une autre voix intervint : "Je vais les prendre pour deux dirhams." Là, le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) remit l'étoffe et la coupe à l'acheteur, puis prit les deux dirhams, et les donna à l'homme Ansârite, en lui disant : "D'un dirham achète de la**

> **nourriture pour ta famille, et de l'autre, achète une hache et vient me la montrer." Plus tard, l'homme revint avec une tête de hache. Le Prophète la prit, y attacha un morceau de bois, comme manche. "Va chercher du bois à vendre, et ne revient pas avant quinze jours !"Alors l'homme partit pour ramasser du bois, puis vendait ce qu'il collectait. Au bout des quinze jours, il avait gagné dix dirhams ; et il en acheta des vêtements et de la nourriture. Le Messager de Dieu (Paix et Bénédiction sur lui) lui dit : "Ceci est mieux pour toi que de venir au jour du Jugement avec la stigmate de mendicité sur ton visage. La mendicité n'est acceptable qu'en trois cas : une pauvreté extrême, une dette insolvable ou un prix de sang dû pour éviter le cycle douloureux des vengeances"[17]**

Aboû Hourayra rapporte que **le Messager de Dieu s'arrêta un jour devant un tas de céréales exposées à la vente. Faisant introduire la main, celle-ci toucha quelque chose humide. "Qu'est-ce que c'est, monsieur le vendeur ?" demanda-t-il. "Ô Messager de Dieu, répondit le marchand, c'est à cause de la pluie !" Le Prophète réagit alors : "Dans ce cas, pourquoi n'avez-vous pas placé la partie humide au-dessus du tas, comme ça tout le monde pourrait la voir ? Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres"[18]**

De fait, l'islam représente un appel au travail digne et un message incitant les hommes à s'évertuer à soigner et à développer leur monde. En contre partie, Dieu et Son Messager seront témoins de ce que nous faisons ; et la récompense attend les bienfaiteurs, à condition que leur travail soit effectué avec honneur, sans fraude ni tromperie. *Grosso modo*, si l'honneur est notre principe directeur, le travail sera donc une application pratique de ce principe. Il va sans dire que si le travail est dépourvu d'honneur ou d'honnêteté, il sera alors contre-productif.

La fraude et la tromperie menacent la paix sociale et entravent l'activité économique, puisqu'elles nourrissent le scepticisme des acheteurs et des vendeurs. Par conséquent, la paix intérieure perd toute trace dans les cœurs des gens, troublés par la diffusion de l'anxiété et de la peur. Là, l'une des manifestations de la corruption dans la société.

L'islam invite à la contemplation de l'univers

Par son appel à explorer les secrets de la nature et à préserver ses beautés, l'islam préconise une véritable sensibilisation écologique. La parfaite harmonie dans la mobilité des éléments de l'univers témoigne de la présence du Grand Créateur, mais seulement un esprit réfléchi sait comment méditer sur ces signes. C'est pourquoi les doués de la science possèdent la plus ferme conviction de l'existence et de l'unité de Dieu, le Vrai.

Les musulmans poursuivent leur quête de la vérité avec, comme repères, et la révélation divine et les merveilles de la création. C'est seulement par une profonde réflexion sur ces deux éléments que les fidèles se rassurent. Ils sont tenus de faire de leur mieux afin de parvenir à la vraie connaissance, et de réagir à ce qu'ils ont appris, tant au niveau de l'environnement social que celui du monde physique. Ainsi, la

satisfaction à tous les niveaux serait-elle retrouvée, aussi bien dans cette vie que dans la vie future.

Que ce soit l'univers physique ou la Révélation coranique, tous deux sont des manifestations de grandeur divine, et des voies par lesquelles le Très-Haut s'adresse à notre esprit et à nos sens. Néanmoins, la Révélation nous apporte le message tout clairement, définissant le droit chemin pour interagir avec le monde de telle manière que nous puissions tirer profit et jouissance de ses bontés.

La méditation sur l'univers et sur la Révélation divine n'est pas seulement un acte prescrit, mais elle représente l'un des commandements fondamentaux de la religion de l'islam. La contemplation est le chemin par lequel les serviteurs de Dieu peuvent arriver à Lui. Au contraire, comme c'est la contemplation qui guide les gens vers la science vraie - fondement même de l'islam - la société islamique devrait garantir ce droit à chaque individu. Il revient également à la société islamique de veiller à ce que les spécialistes compétents puissent aisément mener des recherches appuyées sur une méthodologie rationnelle, et en publier les conclusions - directement ou indirectement - sans rien craindre. Cela s'applique à toute recherche, tant sur les objets, que sur les plantes et les humains ; sur les questions théoriques ou pratiques ; spirituelles ou mondaines. Les moyens permettant à ces chercheurs de produire des publications de grande qualité doivent toujours être facilités. Si les musulmans, au niveau individuel et collectif, valorisaient la nécessité de remplir ce devoir, leur société devrait connaître des élans scientifiques, une élévation du niveau culturel et un rapprochement du modèle de la véritable civilisation intégrée.

La création : beauté et parfaite élaboration ...
Invitation coranique à la réflexion

- Celui qui a créé sept cieux superposés sans que tu voies de disproportion en la création du Tout Miséricordieux. Ramène [sur elle] le regard. Y vois-tu une brèche quelconque?
- Puis, retourne ton regard à deux fois: le regard te reviendra humilié et frustré.
- Nous avons effectivement embelli le ciel le plus proche avec des lampes [des étoiles] …
(TSC, *Al-Moulk* La Royauté, 67 : 3-5)

(C'est Lui) qui a bien fait tout ce qu'Il a créé …
(TSC, *As-Sajda* La Prosternation, 32 : 7)

Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute chose?
(TSC, *Foussilat* Les Versets Détaillés, 41 : 53)

Certes dans la création des cieux et de la terre, dans l'alternance de la nuit et du jour, dans le navire qui vogue en mer chargé de choses profitables aux gens, dans l'eau qu'Allah fait descendre du ciel, par laquelle Il rend la vie à la terre une fois morte et y répand des bêtes de toute espèce dans la variation des vents, et dans les

nuages soumis entre le ciel et la terre, en tout cela il y a des signes, pour un peuple qui raisonne.
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 164)

A noter que le dernier verset, se terminant par "***il y a là des signes, pour un peuple qui raisonne***", souligne le fait que seuls les doués d'un raisonnement rationnel objectif seront capables de profiter de l'invitation coranique ouverte à méditer sur l'univers. La méditation a le mérite de conduire vers la foi, de décrypter les lois de la création et les signes de la présence du Créateur. Ces gens doués du raisonnement savent bien dompter les désirs et les instincts par la raison ; et c'est ce type là qui pourrait recevoir les rayons de la Vérité sur laquelle cet univers était fondé.

Toujours dans ce même verset, notons-le, sont mis en exergue trois éléments constitutifs de notre univers physique, entre autres : l'espace (Terre et ciel), le temps (jours et nuits) et l'eau.

Reste à rappeler que dans le rituel des musulmans, il existe des actes de culte essentiellement fondés sur la réflexion aux merveilles de l'univers et sur la glorification de l'Etre Suprême qui les a créées. Parmi ces cultes citons : la prière de l'Eclipse Solaire *kousoûf*, de l'Eclipse Lunaire *khousoûf* et la prière de la Demande de la Pluie *istisqâ'*. Le Prophète Mohammed (Paix et Bénédiction sur lui) dit : "**Le soleil et la lune ne sont que deux signes parmi ceux de Dieu ; ils ne s'éclipsent point pour la mort de quiconque. Une fois que vous voyez une éclipse, allez-y pour faire la prière.**"[19]

Fruit de la contemplation : foi inébranlable en Dieu, Sa présence et Son unicité

Ce qui t'a été révélé par ton Seigneur est la vérité; mais la plupart des gens ne croient pas.

Allah est Celui qui a élevé [bien haut] les cieux sans piliers visibles. Il S'est établi [istawâ] sur le Trône et a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé. Il règle l'Ordre [de tout] et expose en détail les signes afin que vous ayez la certitude de la rencontre de votre Seigneur.

Et c'est Lui qui a étendu la terre et y a placé montagnes et fleuves. Et de chaque espèce de fruits Il y établit deux éléments de couple. Il fait que la nuit couvre le jour. Voilà bien là des preuves pour des gens qui réfléchissent.

Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.
(TSC, *Ar-Ra`d* Le Tonnerre 13 : 1- 4)

Les signes ci-dessus laissent entrevoir une Puissance aussi absolue que sage derrière l'ordre parfait prévalant autour de nous. Cette puissance a décrété que poussent les

fruits, portant les saveurs les plus variées quoique plantés dans le même sol, issus de graines semblables et arrosés d'une même eau.

En tête des versets, traitant essentiellement de la création des cieux et de la terre, est rappelé le fait que la révélation coranique au Prophète Mohammed (Paix et Bénédiction sur lui) représente la Vérité (*al-haqq*), autrement dit, elle représente les desseins divins concernant le maintien de l'équilibre dans les cieux et la terre. Les versets passent ensuite à évoquer en détails les aspects de la sagesse de Dieu et de Sa toute puissance créatrice.

Les versets suivants parlent de la volonté divine régnant sur l'univers ; le Très Haut n'aurait rien laissé au hasard, ni n'aurait laissé la nature se décider sur le sort de ses éléments :

*Et établi une séparation entre les deux mers ; Y a-t-il donc une divinité avec Allah?[2] * (TSC, An-Naml Les Fourmis, 27 : 61)*

Et c'est Lui qui donne libre cours aux deux mers: l'une douce, rafraîchissante, l'autre salée, amère. Et Il assigne entre les deux une zone intermédiaire et un barrage infranchissable.
(TSC, *Al-Fourqân* Le Discernement, 25 : 53)

Il a donné libre cours aux deux mers pour se rencontrer;
il y a entre elles une barrière qu'elles ne dépassent pas[3]*.
(TSC, *Ar-Rahmân* Le Tout Miséricordieux, 55 : 19-20)

Les deux "mers" – ou cours et étendues d'eau – ont pour source première le ciel pluvieux. Même source, même pluie ; et Louange à Celui qui en a fait deux réservoirs d'eau bien distincts sur terre. A chacun un volume qu'il occupe de la surface du globe, en parfaite mesure. Chacun des deux genres d'eau a tellement son importance pour la vie que si jamais elles se mêlaient l'une à l'autre, une grande menace aurait sévi.

---

[2] *Les deux mers:* les masses d'eau qui sont l'une douce et l'autre salée.
[3] *Qu'elles ne dépassent pas:* de sorte qu'elles ne se mélangent pas.

Invitation coranique à réfléchir sur nos sources de nourriture

Envoyez donc l'un de vous à la ville avec votre argent que voici, pour qu'il voie quel aliment est le plus pur et qu'il vous en apporte de quoi vous nourrir.
(TSC, *Al-Kahf* La Caverne, 18 : 19)

Le verbe arabe *fal-yandhour*, traduit ici par "***qu'il voie (quel aliment est le plus pur)***" met particulièrement en valeur l'attitude sélective concernant l'alimentation. Si les musulmans tenaient à ne consommer que la meilleure nourriture, ils n'accepteraient d'acheter que les produits fournis par des gens ayant cultivé la terre avec soin et talent.

Que l'homme considère (en ar. *fal-yandhour*) ***donc sa nourriture:***
C'est Nous qui versons l'eau abondante,
puis Nous fendons la terre par fissures
et y faisons pousser grains,
vignobles et légumes,
oliviers et palmiers,
jardins touffus,
fruits et herbages,
pour votre jouissance vous et vos bestiaux.
(TSC*,* *`Abasa* Il S'est Renfrogné, 80 : 24-32)

L'impératif arabe *fal-yandhour* (qu'il voie, regarde, contemple) revêt à chaque fois une nuance différente : dans le premier verset (sourate18), il passe de l'observation vers le choix et l'utilisation (de la nourriture observée). Dans les seconds (s. 80), il tient comme un moyen de déduction cognitive, guidant vers la croyance en Dieu, créateur Omnipotent de cette nourriture. Il s'agit d'une évocation de la valeur du travail et du perfectionnisme dans les premiers versets, et d'un appel à la foi dans le Créateur, source de tant de grâces, dans les seconds.

Invitation coranique à réfléchir sur la création des animaux, et leur rôle bénéfique

Il y a certes un enseignement pour vous dans les bestiaux: Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excréments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs
(TSC, *An-Nahl* Les Abeilles, 16 : 66)

Seul en méditant sur le royaume de l'univers, les hommes sauraient apprécier l'ampleur du pouvoir du Tout-Puissant. Ce verset rappelle que Dieu – Exalté soit-Il – est capable de faire sortir quelque chose de pur et de bon à partir d'une autre qui en est tout à fait le contraire. Ce qui nous renseigne sur les signes divins, et nous encourage à tenter, autant, de dégager le bien et la pureté du cœur même de la corruption, comme moyen de développer le monde, méritant ainsi la confiance divine qui nous a été faite.

Invitation coranique à réfléchir sur le vent, initiateur du premier mouvement de développement sur terre

Et Nous envoyons les vents fécondants; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver
(TSC, *Al-Hijr*, 15 : 22)

Ce verset fait allusion au rôle du vent dans le cycle de vie. D'après l'ordre de Celui qui le fait bouger, le vent facilite la pollinisation et la fécondation des plantes. Ca ne va pas de soi que le vent joue un tel rôle, mais il se meut en conformité à la volonté divine. Preuve : le vent peut apporter destruction à une région, mais pluie et graines de fertilité à une autre. Le vent est donc complètement soumis à la volonté de Dieu ; il est loin de causer du bien ou du tort "à son propre gré".

Et c'est Allah qui envoie les vents qui soulèvent un nuage que Nous poussons ensuite vers une contrée morte; puis, Nous redonnons la vie à la terre après sa mort. C'est ainsi que se fera la Résurrection!
(TSC, *Fâtir* Le Créateur, 35 : 9)

C'est donc le vent qui amorce la première étape du cycle de la vie sur terre. Le nom sacré de Dieu se place en tête du verset pour souligner la cause primordiale qui règle le cours du vent et en forme les nuages, pour redonner vie et vigueur à la terre.

Invitation coranique à réfléchir sur la beauté de l'univers, et par suite, à œuvrer à la sauvegarde de sa beauté et de ses biens

De même tu vois la terre désséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux. Il en est ainsi parce qu'Allah est la vérité; ...
(TSC, *Al-Hajj* Le Pèlerinage, 22 : 5 - 6)

Là on peut distinguer la relation étroite entre beauté et vérité (*haqq*). C'est en respect de cette vérité, fondement de toute belle et magnifique création, que l'homme est tenu de préserver le monde et ses beautés.

Et du ciel, Nous avons fait descendre une eau, avec laquelle Nous avons fait pousser des plantes productives par couples de toute espèce
(TSC, *Louqmân* 31 : 10)

N'est-ce pas Lui qui a créé les cieux et la terre et qui vous a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Nous avons fait pousser des jardins pleins de beauté. Vous n'étiez nullement capables de faire pousser leurs arbres. Y a-t-il donc une divinité avec Allah? Non, mais ce sont des gens qui Lui donnent des égaux.

N'est-ce pas Lui qui a établi la terre comme lieu de séjour, placé des rivières à travers elle, lui a assigné des montagnes fermes et établi une séparation entre les

deux mers, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah? Non, mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal, et qui vous fait succéder sur la terre, génération après génération, - Y a-t-il donc une divinité avec Allah? C'est rare que vous vous rappeliez!
(TSC, *An-Naml* Les Fourmis, 27 : 60 – 62)

Effectivement, Dieu – Exalté soit-Il – a fait de nous au fil des générations – Ses représentants sur Terre, en charge d'y maintenir et développer les beautés de la nature. Avec une bonne compréhension de cette charge, nous serons sans doute plus motivés et plus créatifs en tout ce que nous faisons.

Il a créé les cieux et la terre avec juste raison. Il transcende ce qu'on [Lui] associe.

Il a créé l'homme d'une goutte de sperme; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.

Et les bestiaux, Il les a créés pour vous; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangez aussi.

Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage.

Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux.

Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas.
(TSC, *An-Nahl* Les Abeilles, 16 : 3 à 8)

De prime abord, les versets rappellent la fin de vérité et de justesse (*al-haqq*) pour laquelle étaient créés les cieux et la Terre, comme ils rappellent le commencement de la création de l'homme à partir d'une goutte de sperme. Ensuite, ils établissent la différence entre éléments vitaux, indispensables à notre existence, et éléments esthétiques qui nous servent de parure. Le verset numéro cinq de ce passage fait mention du réchauffement et de la nourriture que nous fournissent les animaux ; et le numéro six, de la joie que nous éprouvons en explorant leurs aspects de beauté. Dans le septième verset, plus de bienfaits d'animaux sont énumérées, à savoir : leur capacité d'emporter les poids lourds pour de longues distances : une tâche qui s'avère extrêmement difficile pour les humains. Les randonnées d'agrément comptent toujours parmi ces bienfaits, comme le mentionne le huitième verset. Bien que le verset précédent parle de l'utilité des bêtes de somme dans la transportation des fardeaux, le présent verset met en relief le plaisir même de monter les bêtes : "***pour que vous les montiez*** "

Cela étant, nous sommes censés profiter des dons de la nature tant au niveau vital qu'esthétique, dans la perspective de garantir au genre humain une meilleure santé physique, psychologique et mentale. Parallèlement, nous sommes tenus responsables aussi bien de sauvegarder les richesses et beautés naturelles, que de s'en servir de la

façon la plus digne possible.

N'as-tu pas vu que, du ciel, Allah fait descendre l'eau? Puis Nous en faisons sortir des fruits de couleurs différentes. Et dans les montagnes, il y a des sillons blancs et rouges, de couleurs différentes, et des roches excessivement noires.

Il y a pareillement des couleurs différentes, parmi les hommes, les animaux, et les bestiaux. Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.
(TSC, *Fâtir* Le Créateur, 35 : 27-28)

Les versets reflètent la générosité divine qui a fait de ce monde une création multiforme multicolore : une manne de beauté agréable à tous les regards.

Les deux mers ne sont pas identiques: [l'eau de] celle-ci est potable, douce et agréable à boire, et celle-là est salée, amère. Cependant de chacune vous mangez une chair fraîche, et vous extrayez un ornement que vous portez.
(TSC, *Fâtir* Le Créateur, 35 : 12)

Eau potable, eau salée, poissons frais : Dieu, à Lui la toute-puissance et la gloire, a tout mis à notre disposition. Notons comment chaque élément est décrit : l'eau fraîche est " ***douce et agréable à boire***", celle de l'océan est " ***salée***" et "***amère*** " tandis que les fruits de mer sont "frais". Il ne s'agit donc pas seulement de la disponibilité des moyens de survie, mais surtout de leur aspect, rendu séduisant et agréable par le Tout Puisant. Le Coran fait ensuite noter un autre type de dons divins dans le monde, entre autre : les ornements enfouis dans le lit des rivières, telles les perles.

L'ordre de développer la Terre

De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)
(TSC, *Hoûd*, 11 : 61)

Dieu – Exalté soit-Il – met ici en relief notre rôle de développer la Terre (***Il vous l'a fait peupler (et exploiter)*** en arabe *ista`marakoum* : les deux verbes *a`mara* "développer" et *ista`mara* "habiter" étant issus d'une même souche). Or, le "développement" de la Terre renvoie à tout acte susceptible de maintenir la planète en bon ordre et de promouvoir les conditions nécessaires à la vie. Rien d'étrange : puisque le monde – y compris tous ses éléments - est placé à notre disposition, nous lui devons en retour un engagement à le préserver et à le développer.

A travers le développement de la vie des êtres, nous pouvons devenir de meilleurs serviteurs au Seigneur. N'est-ce pas qu'avec une meilleure compréhension des secrets de l'univers, les aspects de la sagesse divine se révèlent plus éclatants aux yeux du croyant ? Dans cette optique, nous sommes invités à réfléchir profondément sur les relations micro et macro qui relient les composantes de l'univers les unes aux autres. A parler d'un véritable développement dans le monde, on aura d'abord besoin d'une conception plus large de sa cause première (Dieu), notre relation à Lui, ainsi que notre relation avec le reste des créatures.

Le développement de la Terre peut être conçu comme une tentative de construire une société juste et vertueuse où il est possible aux humains de jouir du statut de dignité auquel Dieu les a voués. Société où ils peuvent également trouver la véritable liberté, qui est inséparable de la responsabilité. Là, on aurait affaire avec une société en harmonie avec la nature, ainsi qu'avec les humains dominés par les valeurs d'amour et de miséricorde.

Du point de vue législation islamique, le processus de développement doit respecter l'équilibre entre les trois dimensions de notre être : physique, morale et spirituelle. Aucune des trois dimensions n'est à satisfaire aux dépens des deux autres. Cet équilibre est exactement ce que le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) voulait réaliser lorsqu'il fonda sa mosquée à Médine : non seulement première mosquée, mais aussi première institution publique en islam. Cette mosquée servait de lieu de refuge aux pauvres, d'accueil aux délégations étrangères, d'acquittement des actes cultuels, de prédication et de sermons. Là s'effectuaient les affectations militaires, les rétributions aux vaillants combattants, les plans stratégiques, et les discours d'appel à la religion de Dieu.

En d'autres termes, la mosquée du Prophète représentait le cœur même de la communauté musulmane, un cœur qui ne cessait de battre, jour et nuit. Moyennant une formation à la fois physique, intellectuelle et spirituelle des fidèles, la mosquée préparait les musulmans à un bond qui leur plus tard assurerait la prééminence pour des siècles à venir.

C'est Lui qui a créé les jardins, treillagés et non treillagés; ainsi que les palmiers et la culture aux récoltes diverses; [de même que] l'olive et la grenade, d'espèces semblables et différentes. Mangez de leurs fruits, quand ils en produisent; et acquittez-en les droits le jour de la récolte. Et ne gaspillez point car Il n'aime pas les gaspilleurs
(TSC, *Al-An`âm* Les Bestiaux 6 : 141)

Notons ici comment le verset adresse les trois dimensions de notre être. D'abord, il nous invite à méditer sur la magnificence et la sagesse du Créateur, inspirées par les couleurs variées des créatures ; ce qui épanouit la raison. Ensuite, il nous conseille de manger des bontés créées, ce qui satisfait le côté physique. Un appel à en donner pour les charités vient en troisième lieu, afin de se purifier l'esprit (troisième dimension), retrouvant ainsi la paix intérieure et le bonheur. Enfin, le verset interdit toute prodigalité : il faut apprendre à mener une vie équilibrée.

Cela dit, l'islam envisage le processus du développement du monde d'après deux niveaux qui se complètent : d'une part un modèle bien conçu, et d'autre part une mise en pratique aussi diligente que perfectionniste.

Afin de cautionner le succès de cette vision, il est nécessaire que les deux niveaux soient bien en ordre. Dans le Coran, on lit :
Que de cités, donc, avons-Nous fait périr, parce qu'elles commettaient des tyrannies. Elles sont réduites à des toits écroulés: Que de puits désertés! Que de palais édifiés (et désertés aussi)!

(TSC, *Al-Hajj* Le Pèlerinage 22 : 45)

Le fait de "commettre des tyrannies" annonce la corruption du modèle, ce qui a valu aux sociétés en question la ruine totale de leur environnement, et la destruction de leur espace urbain.

Ici une citation s'impose : c'est celle d'At-Tabarî, le célèbre historien et exégète : "Ils ont péri (il s'agit des peuples désignés par le verset) alors que la cité, vidée de ses habitants, "***est réduite à des toits écroulés***" : allusion à son état de destruction totale. Et lorsque l'ensemble de la population est détruit, dont les agglomérations aux alentours des puits, ces puits finissent par être abandonnés et épuisés. Dieu a également réduit les grands palais - édifiés à partir de rochers et de mortier – en des châteaux de fantômes, sans vie dedans. A cause de leurs vilenies, ces peuples sont éliminés et leurs palais de luxe, vidés…"

Toujours dans le Coran, on lit :

Et voilà les villes que Nous avons fait périr quand leurs peuples commirent des injustices et Nous avons fixé un rendez-vous pour leur destruction.
(TSC, *Al-Kahf* La Caverne, 18 : 59)

Dans son célèbre chef-d'œuvre **L'Introduction** (*Prolegomena)*, Ibn Khaldoûn consacre un chapitre entier pour répondre à la question "Comment l'iniquité peut-elle annoncer la décadence de la vie urbaine" Là il explique : "Sache que la prohibition de l'iniquité est établie de par la Sagesse divine ; n'est-ce pas que les conditions inéquitables induisent la civilisation urbaine à la ruine et à la dégradation ? Etat qui doit encourir l'extinction graduelle de la race humaine. Il s'agit là d'une loi universelle qui embrasse la législation islamique, avec ses fins principales entre autre : de préserver la religion de l'Homme, sa vie, sa raison, sa progéniture et sa santé." [20]

Les expériences de l'humanité ont montré que le progrès matériel est souvent accompagné d'une rétrogression au niveau des valeurs morales dont le résultat est la dégradation de l'environnement et la destruction de la civilisation. Au moment où l'on suit un modèle de pensée corrompu, nous faisons fausse note avec l'ordre de l'univers. Ce qui nous laisse inévitablement en proie à l'anxiété et à la confusion. Une relation de cause à effet qu'exigent les connexions entre les éléments de la création et leur Créateur : les créatures se tournent vers Celui qui les avait créées en toute soumission et glorification. Avec une approche chaotique, sans vision préalable du monde, et avec en même temps une rupture avec nos deux seules sources de savoir (révélation divine et décryptage de l'univers), nous tombons dans l'ignorance totale. Nous serions alors en grand conflit avec tout ce qui nous entoure, soit dans le monde vivant ou non vivant, et l'on porterait - consciemment ou non - préjudice à notre existence comme aux leurs.

D'où vient les rappels pressants du Seigneur, soulignant la nécessité d'associer à la foi sincère (modèle abstrait) les bonnes actions (application pratique). Parallèlement, Il réaffirme au fur et à mesure notre droit à utiliser la nature à notre profit, droit attaché au devoir d'œuvrer en toute diligence pour semer le bien dans le monde.

Ô Messagers! Mangez de ce qui est permis et agréable et faites du bien. Car Je sais parfaitement ce que vous faites
(TSC, *Al-Mou'minoûn* Les Croyants, 23 : 51)

Permets-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées [invocation du Prophète Salomon]
(TSC, *An-Naml* Les Fourmis, 27 : 19)

Ayant reçu le bienfait divin de trouver les forces de la nature à son service et de savoir communiquer avec oiseaux et insectes dans leurs propres langues, le prophète Salomon a prié Dieu afin qu'Il le guide vers la reconnaissance de cette faveur, la possession d'une vision correcte, et l'engagement aux bonnes œuvres qui plaisent au Seigneur, Exalté soit-Il.

Nous n'avons pas créé le ciel et la terre et ce qui existe entre eux en vain. C'est ce que pensent ceux qui ont mécru. Malheur à ceux qui ont mécru pour le feu [qui les attend]!

Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre? ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers?
(TSC, *Sâd* 38 : 27-28)

Ceux qui ont cru en Dieu et accompli de bonnes actions ont en effet une bonne vision de la vie et en adoptent la mise en œuvre appropriée. Ils ont la foi que les cieux et la Terre sont établis sur les valeurs d'équité et de vérité voulues par Dieu ; le Tout Puissant n'a rien créé vainement ou absurdement. Quant aux fauteurs de corruption sur terre, ils rejettent qu'il y ait une bonne vision de la vie, et font peu de cas des bonnes actions, à cause de leur sous estimation du Très Haut, et de leurs chimères sur l'absurdité de l'existence.

Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient, et ils étaient des criminels.

Et ton Seigneur n'est point tel à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs.
(TSC, *Hoûd*, 11 : 116-117)

A travers ces versets, se définissent les limites d'une conception cohérente et globale de notre rôle militant contre l'injustice.

L'expression "***persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient***" se réfère à ceux qui sèment la corruption parce qu'ils sont loin de l'équité, proches du péché. Des nations passées ont péri parce que l'injustice était monnaie courante chez eux ; conséquence inéluctable de la montée des convoitises sans frein socio religieux, c'est-à-dire, sans cette "interdiction du mal" citée par le Coran.

Si vous vous détournez, ne risquez-vous pas de semer la corruption sur terre et de rompre vos liens de parenté?
(TSC, *Mouhammad*, 47 : 22)
Si vous vous détournez du chemin de Dieu, vos mauvaises actions seront en effet des outils de corruption, de destruction et de dissolution familiale. Qu'il s'agisse de déchéance au niveau de la planète, ou de dissolution au niveau de la famille : la corruption est abordée ici comme un tout indissociable. A saluer le génie du texte du Coran, qui fait correspondre une parité sémantique à cette unité structurelle homme/univers dont on a déjà parlé.

Dès qu'il tourne le dos, il parcourt la terre pour y semer le désordre et saccager culture et bétail. Et Allah n'aime pas le désordre!
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 205)

Le fait de se détourner du chemin de la vérité ne peut entraîner que la dégradation de l'environnement ; ce qui étrangle à la fois la vie humaine et celle du reste des êtres.
Il est à noter ici que l'unité structurelle dans le coran - tout comme l'unité structurelle dans la création - témoigne par excellence de l'unité du Créateur de l'une et de l'autre.

Prohibition de semer la corruption

Dieu crée les éléments de l'univers en pleine harmonie les uns avec les autres. En témoignent les flux et reflux des marrées, les forces d'attraction et de répulsion qui font graviter des corps aussi énormes que les planètes dans leurs orbites, et d'autres aussi infimes que les électrons au sein de l'atome. Si jamais la force d'attraction (gravitationnelle) dépassait celle de répulsion ou vice-versa, cela aurait causé un déséquilibre total dans l'univers.

En toute similitude, nos relations les uns avec les autres, ou avec les autres êtres (vivants et non vivants) sont basées sur une combinaison de forces centrifuges et centripètes, dont : l'amour et la haine, la paix et la guerre. Il est d'ailleurs essentiel de garder l'équilibre dans ces relations, sinon elles seraient aliénées.

(ceux) qui rompent le pacte qu'ils avaient fermement conclu avec Allah, coupent ce qu'Allah a ordonné d'unir, et sèment la corruption sur la terre. Ceux-là sont les vrais perdants
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 27)

Le fait de "*rompre le pacte qu'ils avaient fermement conclu avec Allah*" veut dire qu'ils ont faussé le chemin de Dieu. Quant à "*couper ce qu'Allah a ordonné d'unir* " fait une allusion à la rupture de leurs relations avec les autres, de la relation homme – Dieu ainsi que de la relation homme - univers. Ils ont tout rompu en osant briser les liens qui devaient être noués et nouer les liens qui devaient être brisés (avec les vilenies). La conséquence en est : une ruine totale dans cette vie, et une disgrâce auprès de Dieu dans la vie future.

En outre, Dieu a créé au fond de nous-mêmes, comme chez le reste des créatures, une tendance à l'ordre et à la droiture. Une tendance consolidée par un appel intérieur, naturel et inné à rester aimables et tranquilles. C'est seulement lorsque les cœurs sont noircis par les péchés que la corruption commence à polluer, et société et environnement. Comme Dieu le dit :

La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains; afin qu'[Allah] leur fasse goûter une partie de ce qu'ils ont œuvré; peut-être reviendront-ils (vers Allah).
(TSC, *Ar-Roûm* Les Romains, 30 : 41)

Ainsi, puissent-ils revenir au bercail naturel qu'ils avaient abandonné : celui de la droiture. Là, ils sauraient agir de façon à réparer ce qui a été corrompu ; en cherchant le chemin de Dieu comme guide, et en observant la perfection et la beauté dans toute œuvre.

Une preuve vous est venue de votre Seigneur. Donnez donc la pleine mesure et le poids et ne donnez pas aux gens moins que ce qui leur est dû. Et ne commettez pas de la corruption sur la terre après sa réforme. Ce sera mieux pour vous si vous êtes croyants. [Le Prophète Chou`ayb s'adressant à son peuple]
(TSC, *Al-A`râf*, 7 : 85)

Le Prophète Chouayb enjoignait à son peuple de remplir leurs devoirs les uns envers les autres et de "*donner la pleine mesure*" c.-à-d. d'assainir leurs rapports par un bien fondé de véracité, de justesse et d'égalité. Conditions requises à tout bon ordre, soit au niveau des relations interhumaines ou celui de la relation homme - environnement.

D'autre part, Dieu a ordonné à Qâroûn d'arrêter ses infractions au code de droiture, de s'abstenir de fomenter la corruption et d'encourager – par son arrogance – la rupture des liens entre la création et le Créateur. Alors, c'était l'arrogance à l'origine du comportement de Qâroûn qui s'est cru maître absolu de soi.

Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs.
(TSC, *Al-Qasas* Les Récits, 28 : 77)

Qui est plus injuste que celui qui empêche que dans les mosquées d'Allah, on mentionne Son Nom, et qui s'efforce à les détruire?
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 114)

Nulle corruption n'égale celle d'un homme qui interdit aux servants véridiques de Dieu d'accéder aux lieux de culte, afin d'y évoquer le nom de Dieu et d'enseigner Ses préceptes. Nul tort n'égale celui d'un homme qui déploie ses efforts pour transformer les temples sacrés en sites désertés ; soit au sens concret en faisant écrouler les temples, ou abstrait en les privant de leur rôle dans l'éducation spirituelle et la sensibilisation des gens sur la vérité et la justice. Effectivement, il s'agit d'une attaque contre la liberté religieuse due à tout homme.

Le Messager de Dieu (Paix et Bénédiction sur lui) a déclaré un jour que tout endroit sur la terre est une mosquée, pure et favorable à la prière des fidèles. Partant, selon une interprétation plus exhaustive du verset, "***dans les mosquées d'Allah***" aurait se référer à la planète Terre dans son ensemble, élargissant le sens par conséquent vers une condamnation de toute menace à l'environnement où les croyants célèbrent la gloire du Très-Haut.

L'amour vs. La corruption

Il existe un lien inverse entre l'amour et la corruption.

Nous avons jeté parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection. Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. Et ils s'efforcent de semer le désordre sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les semeurs de désordre (TSC, *Al-Mâ'ida* La Table Servie, 5 : 64)

L'inimitié et la haine nourrissent les conflits et les agressions, et par suite, représentent l'origine de la propagation de la corruption sur la Terre. Notons ici les termes dérivés issus de la racine *fasâd* (corruption), entre autres : *al-mufsidîn* (les semeurs de désordre) et le verbe *afsada* (semer le désordre). Evidemment, l'amour et la paix représentent l'état originel de la création, alors que l'inimitié et la haine viennent corrompre ce statut. Dans ce verset, Dieu – à Lui la toute puissance et la gloire – fait savoir qu'Il n'aime pas ceux qui alimentent corruption. Dans d'autres endroits dans le Coran, c'est la corruption même qui est ainsi rejetée : "***Et Allah n'aime pas le désordre***" (2:205)

A cela s'ajoute la position de la loi islamique, prohibant tout acte par lequel on se cause un préjudice ou attente à sa vie :

Et ne vous jetez pas par vos propres mains dans la destruction. Et faites le bien. Car Allah aime les bienfaisants
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 195)

Effectivement, Dieu aime ceux qui font le bien, non les semeurs de corruption ; Il aime ceux qui sont justes, non qui portent atteinte aux droits d'autrui.
Et ne semez pas la corruption sur la terre après qu'elle ait été réformée. Et invoquez-Le avec crainte et espoir, car la miséricorde d'Allah est proche des bienfaisants.
(TSC*, Al-A`râf*, 7 : 56)

N'obéissez pas à l'ordre des outranciers,
qui sèment le désordre sur la terre et n'améliorent rien
(TSC, *Ach-Chou`arâ'* Les Poètes, 26 : 151-152)

Le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) défendait à ses compagnons de commettre le moindre acte de corruption. Une fois qu'ils se préparaient pour une bataille, le Prophète leur a strictement donner ses instructions : "**Ne volez pas du butin, ne**

trahissez pas, ne mutilez pas, ne tuez pas les enfants !"[21] [Des variantes ajoutent : **ne brûlez aucune maison d'adoration, n'endommagez aucun palmier !**][22]

Plus tard, Aboû Bakr, calife successeur du Prophète, fait écho à cette injonction, s'adressant à Ousâma ibn Zayd, commandant des troupes musulmanes à l'époque : "J'ai dix recommandations à vous faire : ne tuez ni enfants, ni vieillards, ni femmes. Ne coupez aucun arbre fruitier, ne démolissez pas les maisons, et n'abattez ni mouton ni chameau, sauf pour vous nourrir. Ne brûlez aucune palmeraie, ne volez pas du butin, et surtout, soyez de vaillants guerriers !"[23]

En somme, les musulmans s'avèrent des ambassadeurs de paix pour le monde entier, ils ne sont là ni pour déclarer la guerre à l'humanité ni pour saccager en vain la nature.

Prohibition de la prodigalité et exhortation à la consommation modérée et partagée

L'exploitation excessive des ressources naturelles conduit au gaspillage. Ce qui fait l'objet d'une prohibition divine importante.

Et [rappelez-vous] quand Moïse demanda de l'eau pour désaltérer son peuple, c'est alors que Nous dîmes: «Frappe le rocher avec ton bâton». Et tout d'un coup, douze sources en jaillirent, et certes, chaque tribu sut où s'abreuver! - «Mangez et buvez de ce qu'Allah vous accorde; et ne semez pas de troubles sur la terre
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 60)

Toute exploitation excessive des biens de la nature est une dissipation du potentiel environnemental, causant des pertes inévitables, et menaçant la survie de la race humaine à long terme. Nombreux sont les versets du Coran à interdire les excès et à enjoindre la modération.

Et ne gaspille pas indûment,
car les gaspilleurs sont les frères des diables ; et le Diable est très ingrat envers son Seigneur.
(TSC, *Al-Isrâ'* Le Voyage Nocturne, 17 : 26-27)

Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné.
(TSC, *Al-Isrâ'* Le Voyage Nocturne, 17 : 29)

Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu
(TSC, *Al-Fourqân* Le Discernement 25 : 67)

Ô enfants d'Adam, dans chaque lieu de Salât portez votre parure (vos habits). Et mangez et buvez; et ne commettez pas d'excès, car Il [Allah] n'aime pas ceux qui commettent des excès.
(TSC, *Al-A`râf*, 7 : 31)

Le fait de faire usage excessif des ressources de la nature empiète sur le droit des autres à jouir de leur part de subsistance, généreusement accordée par Dieu. Trouver de quoi boire et manger en toute dignité doit rester un droit accessible à tout le monde.

D'après la vision islamique, le concept d'un univers placé à la disposition des humains implique l'idée que tous les hommes seraient capables de se partager les biens de la terre en toute équité.

C'est Lui qui a créé pour vous (les humains) tout ce qui est sur la terre
(TSC*, Al-Baqara* La Vache, 2 : 29)

Selon une autre interprétation que la structure de la phrase arabe peut évoquer, ce verset peut être ainsi traduit : "C'est Lui qui a créé, pour **vous tous**, ce qui est sur la terre".

Mettant en valeur l'égalité entre tous les humains, la loi islamique instaure le droit universel de l'humanité à utiliser et à se partager les éléments essentiels de la vie, de manière équitable. Dans la même mesure, il incombe aux musulmans de coopérer avec les hommes de toute culture, en vue de préserver et de s'occuper du développement de l'environnement. La responsabilité des musulmans est plus grande encore, si l'on considère la seconde partie de leur mission religieuse, à savoir : d'appeler les gens au Chemin de droiture. [La première partie, rappelons-le, concerne le côté pratique : entreprendre une action pour faire épanouir et développer la terre].

C'est Lui qui a fermement fixé des montagnes au-dessus d'elle *(la Terre)****, l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée. [Telle est la réponse] à ceux qui t'interrogent.***
(TSC, *Foussilat* Les Versets Détaillés, 41 : 10)

Selon une différente interprétation de la seconde partie du verset, elle peut être traduite comme suit : "*…**l'a bénie et lui assigna ses ressources alimentaires en quatre jours d'égale durée pour ceux qui en demandent***" et dans ce sens, le concept du partage des ressources est sous entendu. Si Dieu, Exalté soit-Il, avait assigné à la terre son lot de ressources alimentaires, la terre ne manquerait jamais de moyens de subsistance, ni n'en offrirait à un peuple sans les autres. N'est-il pas vrai que le Tout Puissant a rendu Ses bienfaits disponibles "*à tous ceux qui en demandent*"?

Il est indubitable que le Très Haut ne distribue pas Ses bénédictions d'après nos confessions. Le monde nous fait don de ses bontés sans distinction, parce que nous sommes tous créés par Dieu. Or, l'acquisition des biens matériels dépend essentiellement de notre culture, travail, ou action conforme aux lois de la nature ; mais non pas de notre appartenance religieuse. Cela s'explique par la volonté de Dieu de laisser les hommes choisir le chemin de la foi de plein gré, et par amour. S'Il l'avait voulu, Il aurait imposé aux hommes la soumission à Lui, comme est le cas avec le reste des créatures. En conséquence, la nourriture et la sécurité sont équitablement disponibles à ceux qui acceptent et ceux rejettent le chemin de la Vérité ; ce qui exclut toute possibilité que la foi soit une réponse à un besoin vital.

Et informe-les que l'eau sera en partage entre eux [et la chamelle]; chacun boira à son tour.
(TSC, *Al-Qamar* La Lune, 54 : 28)

L'eau est à l'origine de la vie sur la planète. Sans eau, toute créature humaine ou animale périt. Et c'est pourquoi tout le monde doit se partager l'eau sans faire d'exceptions.

A cet égard, la vision islamique est tout à fait incompatible avec la perspective matérialiste, rapace et agressive, qui regarde les humains en tant que maîtres absolus et incontestables de leurs possessions. En contraste, l'islam préconise l'amour et la paix comme méthode, tout en brandissant le concept de l'homme gardien et entreteneur de ce monde.

Nombreux sont les récits rapportés de la tradition prophétique qui invitent au partage des ressources et des responsabilités :

Le Prophète Mohammed (Paix et Bénédiction sur lui) a dit :
Les créatures dépendent de Dieu ; la plus chère à Dieu est celle qui se montre plus utile au reste des créatures de Dieu.[24]

A son époque, le Prophète ordonnait que soit rendu public l'accès à trois choses : l'eau, le pâturage et le feu ; considérés respectivement comme sources de vie, de nourriture et d'énergie. Sur ce, Ibn `Abbâs rapporte d'après le Messager de Dieu :
"**Les musulmans se partagent trois choses : l'eau, le pâturage et le feu (comestible). Tout prix reçu contre l'une d'elles est illicite**"
"Par *eau*, il veut dire ici les cours d'eau" commente Aboû S`aîd.[25] Dans d'autres variantes, le hadith commence ainsi : "Les gens se partagent …"

Aboû Hourayra rapporte également ces propos du Prophète "**L'accès à ces trois choses ne doit jamais être interdit : l'eau, le pâturage et le feu.**"[26]

Toujours selon Aboû Hourayra, le Prophète a dit : "**N'empêchez pas (l'usage de) l'excédent en eau, de sorte que vous empêchiez aussi l'excédent d'herbage**" [27]
Les hadiths deuxième et troisième expliquent le premier. Le Prophète – Paix et Bénédiction sur lui – nous informe que Dieu a fait de ces trois ressources un bien public. Il ne s'agit pas d'une dissipation irresponsable, mais de l'instauration **à tout le monde** du droit d'en consommer pour subvenir à son besoin, laissant aux autres la chance de prendre leur part. Sinon, ces ressources doivent être laissées pour prendre leur cycle naturel.

Bien entendu, il existe un grand nombre de ressources dont l'usage doit appartenir à tout le monde. Pourtant ces trois, mentionnés par le Prophète, s'avèrent d'importance fondamentale. Encore selon des variantes du hadith, le Prophète a fait mention du sel. On assiste là à un règlement légal imposé par le Prophète en sa qualité de gouverneur de la nation musulmane. L'objectif en est, selon toute vraisemblance, de prévenir tout

monopole sur des ressources aussi vitales. Une conclusion en découle : les dirigeants musulmans ont le droit de faire agir les lois afin de barrer la route aux monopolisateurs, voulant s'accaparer des ressources indispensables au bien-être de la population et de l'environnement.

Surtout de l'eau, nul être vivant ne peut se passer. Par conséquent, le Prophète a mis en garde les contrôleurs des ressources d'eau qui défendaient aux voyageurs d'en boire pour étancher leur soif : "Il est trois personnes à qui Allah n'adressera pas la parole au Jour de la Résurrection, ni les regardera, ni les purifiera et auxquelles Il a réservé un châtiment douloureux. L'homme, se trouvant dans le désert et ayant de l'eau en surplus, la refuse à un voyageur en détresse…"[28]

Bien que l'islam reconnaisse les propriétés privées, il confirme la nécessité de destiner certains biens à l'usage public. Entre propriété privée et bien publique : le processus de préservation et de développement de l'environnement se perd. L'instinct humain de posséder et de contrôler les richesses, est reconnu, voire honoré en islam. Toutefois, à la recherche de la fortune, on ne doit pas toucher au droit de tout le monde d'accéder aux éléments essentiels de la vie, comme l'eau, l'air et la nutrition de base. D'ici, l'islam tend à mettre l'institution des propriétés, privée et publique, au service de l'humanité. Il confère la responsabilité d'entretenir l'environnement tant aux individus – propriétaires originaux ou héritiers de ressources – qu'à l'Etat, responsable de la protection des propriétés privées et de la poursuite des destructeurs de ressources, faisant du tort à eux-mêmes comme à l'ensemble de la société.

Selon la perspective islamique, l'institution de la propriété privée encourage la conservation de l'environnement, en stimulant les motivations au travail diligent et sérieux. Le Prophète lui-même a utilisé l'institution de la propriété privée pour promouvoir le développement et créer un environnement plus productif et efficient. Dans le hadith du Prophète, on lit : "**Celui qui fait revivre une terre morte (c'est-à-dire qui cultive une terre inculte) en devient propriétaire. Rien n'est dû à un propriétaire causant le dommage à sa propriété.**"[29]
La " *terre morte*" se réfère à tout espace de terre qui n'a pas été exploité. Le développement de cette terre est ainsi comparé à un état de vie, et son abandon, à un état de mort. Remarquons à quel point le hadith salue ceux qui s'acharnent pour leur travail, en pleine motivation. Voici que l'institution de la propriété privée est un motif pour les individus de contribuer au développement de la terre.

Parallèlement, la loi islamique oblige les dirigeants musulmans à agir en sorte que soit impossible à une élite quelconque de faire main basse sur les biens publiques ou d'en priver le reste de la population. Un exemple imposant est donné à cet égard par le calife `Oumar ibn Al-Khattâb : sous son règne, un groupe de gens se sont appropriés un terrain, puis l'ont longtemps abandonné sans l'exploiter, ni laisser les autres en profiter. En fait, ces gens ont un peu manipulé le sens apparent des paroles du Prophète *Celui qui fait revivre une terre en devient propriétaire*. Par cet acte, ils ont retenu les bénéfices du terrain sans que personne n'ait pu en profiter, eux-mêmes non plus. Réagissant à cela, `Oumar est monté un jour sur la chaire et a déclaré : "Il est vrai que celui qui fait revivre une terre en devient propriétaire. Mais le cas ne s'applique pas à celui qui se réserve un morceau de terrain, et le laisse intacte trois années durant !"

Bilâl ibn Al-Hârith était un homme auquel le Prophète Mohammed avait alloué un large terrain dans la région de `Aqîq. Cet homme n'avait pas exploité son terrain pour une longue durée. Plus tard, `Oumar ibn Al-Khattâb l'approcha "C'est toi qui avait demandé au Messager de Dieu – qui n'a jamais dit non à qui que ce soit – de t'allouer cet espace de terrain, d'ailleurs très cher. Donc, tu dois le partager avec les autres. Tu ne possèdes pas les moyens de l'exploiter tout entier, n'est-ce pas ?" – "Non, en effet, je n'en ai pas" répondit l'homme. "Dans ce cas là, reprit `Oumar, estime la surface que tu peux développer toi-même, et passe-nous le reste pour le redistribuer au reste des musulmans." – "Par Dieu, je ne ferai pas ça ! Le Messager de Dieu avait réservé cette terre à moi !"- "Mais par Dieu, tu le feras !" Ensuite, le calife `Oumar s'accapara de la partie des terres que Bilâl ne pouvait pas utiliser et la répartit entre les membres de la communauté des fidèles.[30]

Effectivement, `Oumar a essayé d'expliquer à Bilâl que l'allocation du Messager de Dieu ne lui a pas été faite pour priver les gens du rendement de cette terre. Néanmoins, Bilâl a refusé de remettre au calife le terrain qu'il ne pouvait pas cultiver, avec un argument basé sur une compréhension erronée de l'intention du Prophète. Sans présenter davantage d'arguments, `Oumar a eu tout simplement recours à collectiviser les terres.

Mais `Oumar a bien compris l'intention du Prophète. De la politique suivie par ce grand calife et compagnon du Prophète, on déduit la possibilité qu'un gouverneur musulman change le statut d'une propriété privée faisant obstacle au développement général. Les opportunités d'emploi et d'investissement potentiels à l'horizon ont poussé `Oumar à opter pour l'intérêt général, confisquant cette propriété de Bilâl. L'islam a prohibé la thésaurisation improductive des richesses.

Il est à noter que plusieurs précédents dans la tradition islamique témoignent de la parfaite assimilation par `Oumar de l'esprit des commandements prophétiques. A titre d'exemple, citons sa position sur le sort des biens collectés de l'impôt légal (zakâ) : il en a prôné l'utilisation pour le bien commun de la société alors que ces ressources restaient sans aucun investissement.

Sous la loi islamique, nous ne sommes pas permis d'utiliser nos ressources de manière égoïste ou exclusive ; les ressources disponibles ne sont le propre ni d'une nation, ni d'une génération sans les autres. Par conséquent, l'histoire de la civilisation islamique regorge de figures ayant partagé leurs ressources, des figures d'hommes appartenant à des ethnies et à des religions variées.

C'est vrai ! Les non musulmans n'ont seulement pas joué le rôle de ministres et d'ambassadeurs pour l'Etat musulman, mais aussi celui de gouverneurs dans les régions contrôlées par les musulmans. Les non arabes ont également gouverné des parties du monde musulman, accédant même au califat ; tel est le cas des Bouwayhides (perses), des Seldjouks et des Ottomans (turcs).

En outre, l'histoire de la civilisation islamique nous raconte que tous ceux qui ont travaillé dur ont pu s'enrichir, sans égard pour leur appartenance religieuse. Effectivement, un bon nombre de non musulmans possédaient des richesses dont ils ne pouvaient rêver sous l'empire Byzantin. Rappelons que les habitants de Médine

(première capitale de l'Etat musulman) n'ont jamais été économiquement dépendants de l'aide extérieure venant d'une région ou autre de l'empire musulman.

Dès le début, le calife `Oumar appréciait l'idée que les générations à venir, musulmanes et non musulmanes aient droit aux avantages de la terre. Ainsi, lorsque les musulmans ont conquis les régions rurales de l'Iraq, et qu'ils venaient d'en distribuer les terres comme butin de guerre, `Oumar a refusé qu'une telle répartition soit faite, à titre de sauvegarde des droits des futures générations. Si des terres aussi chères étaient devenues des propriétés personnelles pour une poignée de personnes, qu'en resterait-ils pour les générations ultérieures? Comment sauraient-elles bénéficier des bienfaits de la terre ? Et comment échapper au sort de travailleurs salariés, sans propriété ? Au cas de leur incapacité de travail, comment l'Etat pourrait-il les assister?

L'équilibre environnemental

L'islam met en relief l'importance de l'équilibre environnemental, et enseigne à cette fin la préservation de toutes les espèces.

1. L'équilibre environnemental exige la conservation des ressources naturelles tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Dieu a établi des caractéristiques bien équilibrées pour chaque composant de l'univers. De même, Il a régulé les relations entre ces composants sur une échelle infailliblement exacte. Toute interférence côté humain causant un déséquilibre quantitatif (caractéristiques) ou qualitatif (relations) aura pour conséquence inéluctable la dégradation de l'environnement et menacera en retour la survie de l'humanité.

Et quant à la terre, Nous l'avons étalée et y avons placé des montagnes (immobiles) et y avons fait pousser toute chose harmonieusement proportionnée. (TSC, *Al-Hijr*, 15 : 19)

Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée. (TSC, *Al-Hijr*, 15 : 21)

Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée ou prolongée. Et toute chose a auprès de Lui sa mesure. (TSC, *Ar-Ra`d* Le Tonnerre, 13 : 8)

Il a fait descendre une eau du ciel à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot débordé a charrié une écume flottante; et semblable à celle-ci est [l'] écume provenant de ce qu'on porte à fusion, dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente en parabole la Vérité et le Faux: l'écume [du torrent et du métal fondu] s'en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux Hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles.
(TSC, *Ar-Ra`d* Le Tonnerre, 13 : 17)

Le cycle hydrologique et la circulation de l'eau dans les vallées font remarquer que la quantité d'eau de pluie sur une région est le plus souvent contenue dans les vallées. De ce fait, un constat implicite : au cas du déséquilibre dans ces proportions, la terre tombera en ruine et la survie des êtres sera menacée. L'augmentation ou la réduction de l'étendue des cours d'eau est susceptible de faire disparaître tout signe de vie.

Une autre remarque dans ce passage : "***Ainsi Allah représente en parabole la Vérité et le Faux: l'écume [du torrent et du métal fondu] s'en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux Hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles***" La notion de Vérité (*al-haqq*) est ici de retour, allégoriquement représentée par ce qui est utile à la vie dans un cours d'eau. Ce qui est utile reste sur la terre, grâce à son effet bénéfique ; il fait rappeler ici toute activité de développement qui facilite la vie des hommes. Quant aux Faux (corruption, vanité, iniquité), il est représenté ici par l'écume qui doit disparaître. Il n'offre aucune utilité pour la vie et ses traces doivent vite s'effacer. Il s'agit d'un superflu, n'offrant aucun avantage ni aux ressources de la terre ni à la vie des hommes.

Nous avons créé toute chose avec mesure,
(TSC, *Al-Qamar* La lune, 54 : 49)

Le soleil et la lune [évoluent] selon un calcul [minutieux].
Et l'herbe et les arbres se prosternent[4]***.****
Et quant au ciel, Il l'a élevé bien haut. Et Il a établi la balance,
afin que vous ne transgressiez pas dans la pesée:
Donnez [toujours] le poids exact et ne faussez pas la pesée
(TSC, *Ar-Rahmân* Le Tout Miséricordieux, 55 : 5-9)

De ces versets, relevons les syntagmes **calculs minutieux**, **la balance**, **la pesée**, **le poids exact**. Les versets parlent de la création et de l'ordre établis par Dieu, tous deux basés sur la vérité et la juste mesure. Ils nous enjoignent pour autant de garder la bonne mesure, de respecter cet ordre et de ne jamais l'enfreindre, à tout niveau.

2. L'équilibre environnemental implique également la nécessité de préserver toutes les espèces dans le monde.

Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre. Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.
(TSC, *Al-An`âm* Les Bestiaux, 6 : 38)

Les êtres, qui comme nous sont créés par Dieu, et avec qui nous partageons la vie sur terre sont ainsi "*comme* nous *en communauté* ". Respecter leur droit à la vie fait partie de notre rôle de développer la terre, et d'y maintenir l'ordre. C'est pourquoi Dieu – Exalté soit-Il – a prescrit à Noé d'embarquer une paire de chaque espèce vivante à l'époque sur son arche.

Obéissent aux commandements de Dieu [4]

Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé (TSC, *Hoûd*, 11 : 40)

La préservation de toutes les espèces de la nature était tellement mise en valeur par le Seigneur Créateur qu'Il a lié leur survie à celle de la famille de Noé et du reste des croyants. L'arche était un navire de salut pour les uns et pour les autres, tout comme était la terre pour eux tous : un sanctuaire où la vie était vénérée. Il s'agit là d'un petit exemple reflétant l'importance accordée par l'islam au maintien de l'équilibre naturel et à la survie de toutes les communautés vivantes – humaines ou animales – sur la Terre.

Aussi, la tradition prophétique nous appelle-t-elle au respect de la vie des insectes, animaux et oiseaux, voire d'assurer leur survie, en tant qu'espèces. Ceux-ci ne sont rien d'autres que des communautés installées sur la terre par Dieu, leur survie fait partie de l'équilibre naturel, facteur essentiel de notre propre survie.

Le Messager de Dieu dit : "**Une fourmi ayant piqué l'un des Prophètes, il ordonna de brûler la cité des fourmis. Alors Allah lui révéla: "Pour une seule fourmi qui t'a piqué, tu as fait périr tout une nation qui louait Allah!"**[31]

Toujours selon les termes du Messager :

Si les chiens ne constituaient pas une communauté j'aurais ordonné de les tuer. Tuez seulement les chiens jais."[32]

Mais pourquoi le Prophète aurait-il voulu exterminer des êtres que Dieu avait créés ? Après tout, il y a une sagesse derrière toute création divine. A ce propos, An-Nawawî a noté ce qui suit : "Tout d'abord, le Prophète a enjoint que les chiens soient tués. Mais juste après il est revenu sur sa décision : Pourquoi être si préoccupé par leur sort? Il les a ensuite tolérés pour leurs capacités de chasse et de garde. Nos collègues de l'école théologique Chafiite sont d'opinion que si le chien est enragé, il faudra dans ce cas le tuer ; sinon, on doit le garder, qu'il ait ou non servi d'aide pour la chasse et la garde. L'imam des deux sanctuaires sacrés, cheikh Aboul- Ma`âlî, soutient l'idée que : *La prescription de tuer les chiens a été abrogée. Bien que ce soit vrai l'injonction prophétique de tuer les chiens, il est également vrai que le Prophète ait interdit cet acte dans la suite. Or, la loi islamique établit la dernière instruction (interdisant de tuer les chiens) avec les conditions sub-citées. Le Prophète avait également ordonné de tuer les chiens jais, puis a abrogé l'ordre. (Apparemment, ce genre de chiens était enragé et il envahissait la cité de Médine à l'époque).* Telle est la position de l'imam des deux sanctuaires sacrés, après qui, il n'y a plus rien à dire. Et Dieu sait mieux."[33]

L'ordre prophétique de tuer tous les chiens en général, suivi par la spécification des chiens jais, et enfin la volte face, prohibant toute atteinte injustifiée aux droits des chiens à la vie : un cheminement de pensée suscité par le souci de l'équilibre environnemental. Le problème a éclaté à cause de la surabondance du nombre des chiens à Médine au point de constituer une menace à la sécurité de la population et des autres animaux. Le Prophète (Paix et Bénédiction sur lui) n'a ainsi agi que par miséricorde.

3. Les réserves naturelles assurent plus d'équilibre à l'environnement

Le Prophète a dit : "**Abraham a fait de la Mecque un lieu saint, j'en fais de même pour Médine. Considérez donc sacré tout ce qui se trouve entre les deux roches noires qui la délimitent ! Les plantes de Médine ne sont pas à arracher, ni le gibier à chasser. On ne doit pas y ramasser les objets trouvés, sauf pour les annoncer. Les arbres de la ville ne doivent être coupées qu'en vue de nourrir ses chameaux. Et personne n'y porte une arme dans l'intention de faire la guerre.**"[34]

Dans un autre hadith : "**J'ai déclaré sacrée l'étendue séparant les deux blocs de rochers noirs de Médine, comme Abraham avait déclaré sacrée La Mecque**"
Le narrateur du hadith ajoute cette précision "Aboû S`aîd (qui nous rapportait ces paroles du Prophète) prit ensuite un oiseau que l'un de nous portait dans ses mains et le laissa s'envoler dans les airs"[35]

Voici l'exemple le plus proche d'une réserve naturelle au sens moderne. Soulignons à cet effet qu'une réserve islamique ne s'occupe pas seulement de la protection des plantes, animaux et humains contre les menaces de destruction, mais s'occupe d'assurer *grosso modo* leur sentiment de sécurité. La réserve islamique tient ainsi lieu d'un sanctuaire sacré digne d'être honoré et entretenu pour rester un paradis de paix et de sécurité à tous ceux qui y accèdent.

La Paix Environnementale

La paix environnementale est fondée sur le respect des autres, reconnaissant qu'ils font partie de l'ensemble de l'environnement, et qu'ils méritent d'être traités de la meilleure manière possible. Ainsi, le fait de protéger nos frères humains et de les aider à développer leurs capacités est une partie de notre mission de vicariat. Toute attaque contre le corps, la dignité ou la liberté humains constitue en fait une agression contre la nature elle-même, les hommes étant considérés comme éléments, ainsi que gardiens, de la nature.

Le respect de nos frères humains est basé sur des valeurs, telles :

1. L'humilité : qui entraîne le respect de l'humanité, et le rejet du comportement arrogant, quoi qu'il advienne. Même en approchant les plus ingrats envers le Seigneur des grâces, il incombe à ceux qui ont trouvé le chemin de la guidée de respecter le droit de ceux-ci à avoir part aux biens de la nature et à prendre part au maintien de la survie humaine. N'est-ce pas que par une foi authentique et bien guidée, on arrive à l'harmonie entre la raison et le cœur ? Et par suite, avec tout ce qui nous entoure ?

Le Prophète a dit : "**Dieu m'a révélé une prescription à vous tous : faites preuve d'humilité, abstenez-vous de se maltraiter et de se comporter avec arrogance.**"[36]

D'ailleurs, l'humilité ne veut pas dire un sous estime de soi ou une renonciation à sa dignité. Dans cette veine, Aboû Sa`îd rapporte le hadith suivant : "**Que l'un de vous ne rabaisse pas sa propre personne !". Ils dirent :"Ô Messager de Dieu comment est ce que l'un de nous pourrait rabaisser sa propre personne ?" Il répondit : "Il réalise qu'il se doit de dire une parole de vérité, mais il ne le fait pas." Dieu lui dira alors :"Qu'est ce qui t'a empêché de dire telle ou telle chose ?"Il lui dira :"J'ai craint les gens." Dieu lui dira alors :"C'est Moi qui suis le plus digne d'être craint."**[37]

2. Non à l'harcèlement d'autrui : Le Prophète a explicitement interdit de harceler ses voisins. Aboû Hourayra rapporte l'interdiction en ces termes : "**Celui dont le *voisin* ne se sent pas à l'abri de sa nuisance n'entrera pas au Paradis**"[38]

Suivant le hadith, le musulman est tenu de ne jamais porter atteinte à ses voisins, en aucune manière. Son "voisin", mais au sens plus large son "prochain" : comme le suggère le champ sémantique de l'origine arabe *jâr*. Celui-ci s'étend pour comprendre musulmans et non musulmans, riches et pauvres, compatriotes et étrangers, proches de nous et éloignés, individus et groupes ; sans mentionner en plus les concernés par la notion de "voisinage" suggérant toute proximité physique : voisins, amis, compagnons de voyage, de travail et frères coreligionnaires.

De même, le mot *Bawâ'iqah* traduit ici par "nuisance" apporte ses nuances : il comprend tout ce qui pollue ou perturbe l'environnement humain, que ce soit au niveau d'une pollution atmosphérique, visuelle ou auditive ; d'une pollution physique ou morale. La protection de l'environnement commence par la protection de son voisin.

Non seulement que le hadith interdit de déranger ses voisins, mais il fait remarquer, du même coup, que les musulmans ont la responsabilité de créer un sentiment de sécurité dans leur entourage. Ce qui peut être atteint par un comportement toujours bienveillant et charitable envers ses voisins, comme par l'accueil chaleureux et les salutations de paix à leur rencontre.

Parmi les exemples de harcèlement aux voisins que nous rencontrons aujourd'hui : le fait d'accrocher des posters ou d'écrire sur les murs des autres sans permission. Il s'agit d'une violation de leur espace personnel, puisque les propriétés sont à respecter aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur.

Il n'y a rien de plus offensant que l'attitude de certains Etats poussant leurs déchets radioactifs dans les gosiers de leurs voisins, et enterrant ces déchets dans leurs territoires sans même en avoir la permission.

Le respect que vouait le Prophète aux voisins est illustré par excellence dans son habitude de ne point manger de l'oignon ni de l'ail s'il doit voir quelqu'un, pour ne pas déranger les autres par son haleine. De même, l'injonction du Prophète aux musulmans de porter leurs meilleurs habits pour se rendre à la mosquée.

Al-Miqdâd ibn Al-Aswad décrit comme suit la douceur du Messager de Dieu envers tous ceux qui l'entourent, et comment il fait de son mieux pour éviter de les importuner :

Une fois que nous eûmes trait quelques-unes de nos bêtes, et que chacun de nous eut bu sa part, le Prophète arriva et nous lui en offrîmes. C'était son habitude d'arriver pendant la nuit et de nous saluer sans réveiller personne. Seulement ceux qui étaient éveillés pouvaient l'entendre.[39]

Lorsque le Prophète se réveillait de pleine nuit pour faire la prière nocturne – chez soi ou en mosquée – il récitait le Coran d'une voix à peine audible par les éveillés ; de peur de déranger ceux qui voulaient dormir, et encore moins ceux qui plongeaient déjà dans le sommeil.

A leur tour, frappant à la porte de la maison prophétique, les compagnons du Prophète le feraient à des coups de doigts, en signe de respect et de politesse.[40]

> 3. L'amour : Selon le Messager de Dieu "**Aucun d'entre vous n'est véritable croyant tant qu'il n'aimera pas pour son frère ce qu'il aime pour lui-même**."[41]

Pour conclure, il paraît évident que la culture islamique est, par nature, environnementaliste, puisqu'elle favorise le respect de la santé et des sentiments d'autrui ; que ce soit explicitement cité dans les enseignements religieux ou non.

Appel à la promotion de la propreté des individus et de l'environnement :

Selon les préceptes de l'islam, la validité des prières rituelles au quotidien dépend de la pureté des corps et tenues des fidèles. Ceux-ci doivent également couvrir les parties intimes de leurs corps, et choisir des endroits de prière où il n'y a aucune impureté.

En fait, l'islam valorise la purification, comme jalon sur le chemin de l'amour divin :

Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 222)
Il s'agit ici de la pureté physique, autrement dit, celle de l'extérieur.

On y trouve des gens qui aiment bien se purifier, et Allah aime ceux qui se purifient
(TSC, *At-Tawba* Le Repentir, 9 : 108)

La pureté en question cette fois-ci est celle de l'âme et de l'esprit, du bon sens et de la perspective générale que nous adoptons. De fait, nombre de versets coraniques et de hadiths incitent les musulmans à observer la pureté et la propreté :

1. Prohibition de polluer l'environnement :

A. Abî Barza raconte avoir demandé au Prophète : "**Ô Envoyé de Dieu, apprends moi quelque chose qui me sera profitable !" – "Ecarte un objet nuisible du chemin des musulmans !" répondit le Prophète.** [42]

B. Le Messager de Dieu a dit : **"Craignez les deux maudits !" Et les gens de demander : "Et qui sont ces deux maudits, Ô Énvoyé de Dieu ?" - "Celui qui fait ses besoins dans le chemin des gens, ou leur abri d'ombre."**[43]

C. En plus de cet enseignement prophétique **"Gardez-vous des trois sources de malédiction : la pollution par les excréments dans les points d'eau, sur la voie publique et dans l'ombre où s'assoient les gens."**[44]

2. Obligation de chercher le soin médical le plus efficace : Le Prophète a dit : **"Soignez vous, ô serviteurs de Dieu ! Car Dieu, Exalté soit-Il, n'a créé aucune maladie sans lui avoir associé son remède ; à l'exception d'une seule (…) C'est la vieillesse"**[45]

3. Obligation de prévenir la propagation des maladies : De prime abord, l'islam prône une politique de mise en quarantaine afin de freiner la contagion d'un endroit à un autre. Le Prophète a ainsi conseillé ses compagnons **"Si vous apprenez l'existence de la peste en un lieu, n'y entrez point ! Et si la peste frappe un lieu où vous vous trouvez, n'en sortez point"**[46]

4. Injonction de maintenir propre son espace environnant :
   Le Prophète – Paix et Bénédiction sur lui – donnait un parfait exemple de propreté à tous ses compagnons. Il arrivait qu'il fasse le tour de la mosquée, un balai à la main, afin de faire le nettoyage. [47]

Autre témoignage de l'importance qu'accordait le Prophète à la propreté du milieu. Un jour, la femme chargée de l'entretien de la mosquée est décédée. Peu attentifs, les compagnons ont négligé d'en mettre le Prophète au courant. Mais le Prophète a noté l'absence de la femme et a demandé de ses nouvelles. Il a été tellement triste d'apprendre sa disparition qu'il a réprimandé les compagnons pour marginaliser ainsi sa présence. Qui plus était, le Prophète a pris ses compagnons et s'est rendu auprès de la tombe de la femme de ménage pour se recueillir et prier pour elle. Là, les compagnons se sont rendus compte de l'importance de son rôle : le maintien de la propreté de la mosquée a valu à cette femme une telle position privilégiée.

Aboû Hourayra rapporte que **du vivant du Prophète, une femme noire - ou un homme noir - prit en charge le nettoyage de la mosquée. C'était une inconnue et personne ne s'intéressait à elle. Un jour ne la voyant plus, le Prophète demanda de ses nouvelles. Quand on lui apprit son décès, il dit: « Pourquoi ne m'aviez vous pas mis au courant? Montrez-moi sa tombe. » Puis il alla prier sur la tombe de la défunte. "Ces tombes, dit-il, sont pleines de ténèbres pour leurs occupants et Dieu le Très-Haut les leur illumine par ma prière sur eux."**[48]

5. Injonction d'avoir toujours les mains propres :

Le Prophète a dit **: La bénédiction de la nourriture se trouve lorsqu'on accomplit ses ablutions avant et après avoir mangé.**[49]
Par "ablutions" il ne s'agit pas des ablutions rituelles complètes prescrites avant les prières, mais seulement de l'acte de se laver les mains et de se nettoyer la bouche. L'usage d'un terme aussi fort que "ablutions" est peut-être métaphorique, ou évocateur de quelques nuances de la racine du terme. Quelques-uns trouvent que la sagesse derrière le lavage de nos mains avant de manger est justifiée par l'utilisation des mains dans toutes les activités, ce qui les expose souvent aux saletés. Par conséquent, se laver les mains est l'acte le plus simple pour atteindre un état de propreté. Dans la même mesure, les "ablutions" après avoir mangé désignent simplement l'acte de se laver les mains et la bouche pour éliminer les résidus d'aliments.[50]

B. Le Prophète a également enjoint à ses compagnons de se laver les mains juste après s'être levé, et avant tout usage **: Lorsque vous vous réveillez de votre sommeil, ne plongez pas vos mains dans le récipient avant de les laver trois fois, car vous ne savez pas ou vos mains ont passé la nuit.**[51]

6. Injonction de garder la bouche propre

Le Prophète Mohammed a puissamment insisté sur l'importance de la propreté de la bouche : "**Que celui qui a mangé de l'ail ou de l'oignon nous évite et évite nos mosquées. Il doit rester à la maison !**"[52]

En d'autres termes, ceux qui ne tiennent pas à avoir une bouche propre, ni ne peuvent garder une bonne odeur sont privés de la prière en congrégation, de peur de déranger leurs copains accomplissant les prières.

C'est pourquoi le Prophète utilisait souvent le siwâk (bâtonnet à brosser les dents), même sur son lit de mort. Il est à noter que le siwâk est une plante à l'origine, et qu'il sert à nettoyer la bouche, les dents et la gencive à la fois. A cela s'ajoutent les autres qualités du siwâk : il est d'usage familier, à la taille d'une poche, toujours disponible et bon marché.

Le Prophète a dit : "**Le siwâk purifie la bouche et fait plaisir au Seigneur**"[53]

Et aussi **"Si je ne craignais pas de trop charger ma communauté je leur ordonnerais de ce curer les dents avec le siwâk avant chaque prière"**[54]

7. Injonction de garder ses cheveux propres :

A. Le Prophète a enseigné : **"Celui qui a des cheveux, qu'il les soigne et les honore"**[55]
B. Il est rapporté que **Aboû Qatâda Al-Ansârî a interrogé le Prophète : Ô Messager de Dieu, j'ai une longue chevelure, dois je l'arranger ? " Il m'a répondu "Oui, et honore la ".** Suite à ce conseil, Aboû Qatâda prit l'habitude d'enduire ses cheveux jusqu'à deux fois par jour.[56]

C. **Une fois que le Messager de Dieu était à la mosquée, un homme aux cheveux et à la barbe hirsutes est entré. Le Messager a fait alors signe de la main pour que l'homme quitte. Apparemment, il voulait que celui-ci mette ses cheveux et sa barbe en ordre tout d'abord. L'homme a fait ce qui lui a été dit, puis est revenu. "C'est mieux comme ça, que de venir avec allure satanique et cheveux ébouriffés, non ?**[57]
D. Jâbir ibn `Abdillâh rapporte que :"**Venant un jour nous retrouver, le Messager de Dieu a vu un homme aux cheveux ébouriffés. Là, il a commenté : 'Cet homme ne trouve-t-il pas de quoi apprivoiser ses cheveux avec ?' Ensuite il a remarqué un autre avec une tenue malpropre. 'Et cet homme, ne trouve-t-il pas de l'eau pour laver ses vêtements ?'"** [58]

Injonction de garder une tenue propre

A. Dieu, Exalté soit-Il, en a donné l'ordre au Prophète dans le saint Coran : "Et tes vêtements, purifie-les." (TSC, *Al-Mouddathir* Le Revêtu, 74 : 4)

B. Dans le hadith du Messager, on lit : "**Jamais n'entrera au Paradis celui qui a dans son cœur ne fût-ce que le poids d'un atome d'orgueil"**[59]

C. De même un autre hadith : "**Lorsque vous allez rencontrer vos frères, nettoyez ce que vous montez et ce que vous portez ; comme ça vous brilleriez de beauté parmi les gens. Dieu n'aime pas les paroles insolentes, ni les actes grossiers"**[60]

Pour conclure, il est clair que les musulmans sont tenus de se distinguer par leur beauté et leur perfection.

Préservation de l'eau

L'eau est le fondement de la vie, comme le dit le Très-Haut dans le Coran :

Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas (TSC, *Al-Anbiyâ'* Les Prophètes, 21 : 30)

En ce qui concerne la mise de l'eau à la disposition de l'humanité, Dieu, à Lui la toute puissance et la gloire, dit : ***Allah, c'est Lui qui a créé les cieux et la terre et qui, du ciel, a fait descendre l'eau; grâce à laquelle Il a produit des fruits pour vous nourrir. Il a soumis à votre service les vaisseaux qui, par Son ordre, voguent sur la mer. Et Il a soumis à votre service les rivières***
(TSC, *Ibrâhîm* Abraham, 14 : 32)

Et dans un autre endroit :
dans l'eau qu'Allah fait descendre du ciel, par laquelle Il rend la vie à la terre une fois morte et y répand des bêtes de toute espèce ..
(TSC, *Al-Baqara* La Vache, 2 : 168)

1. Le Prophète, Paix et Bénédiction sur lui, a interdit à ses compagnons de polluer les sources d'eau. Dans ce sens, il a prohibé l'acte d'uriner dans l'eau stagnante[61] ; non seulement parce que l'eau deviendrait saumâtre et putride, mais aussi parce qu'elle se transformerait en un foyer de diverses maladies, favorisant les épidémies.
2. De même, le Messager de Dieu nous a incité à limiter l'exposition des aliments et boissons aux polluants possibles. Il a dit : "**Lorsque la nuit tombe et que vous vous retirez, éteignez vos lampes, fermez vos portes, bouchez les outres et couvrez les récipients, ne serait-ce qu'avec un bâtonnet en bois**"[62]

3. Pour la même raison, le Prophète a interdit à ses disciples de respirer ou souffler dans les récipients pour aliments et boissons.[63] Une sorte de rempart contre la propagation des microbes du corps d'une personne à l'autre.
4. Le Prophète buvait souvent par trois petites gorgées, au lieu d'une seule grande. Cette manière serait plus rassasiante, plus saine et hygiénique.[64] Pourtant elle va à l'encontre des habitudes bédouines préislamiques où l'on voyait les gens avaler leur boisson d'un trait, laissant s'écouler l'eau sur la poitrine et dégouliner sur la barbe : image typique d'une personne grossière qui se met à boire et à manger avidement. Le Prophète a voulu ainsi rompre avec le stéréotype prévalant, et guider ses adeptes vers un nouveau modèle, immaculé, et plus civilisé.
5. Pour terminer, notons que le Prophète a prohibé le gaspillage de l'eau, même aux ablutions rituelles. Il est passé une fois par Sa`d alors que celui-ci faisait ses ablutions. "Pourquoi tant d'eau gaspillée ?" s'est-il exclamé. "Mais, y a-t-il gaspillage lorsqu'on veut accomplir ses ablutions ?" a repris Sa`d. Et le Prophète de répondre : "Bien sûr que oui, même si tu puises dans une rivière courante !"[65]

Conservation et culture des plantes

1. Le Messager de Dieu dit : "**Quiconque abat un nerprun, verra Dieu orienter sa tête vers l'enfer.**" Dans une région si aride que le désert, abattre indûment un arbre ombrageux, utile aux voyageurs et aux animaux est considéré comme un crime.[66]

2. Il dit également : "**Le musulman ne plante un arbre fruitier, ou sème une graine, et qu'un homme ou un animal ou un oiseau en mange, sans qu'une aumône ne lui soit comptée au jour de la résurrection**." [67]

3. **Quiconque a planté un arbre et veillé sur sa bonne conservation et son entretien jusqu'à ce qu'il produise ses fruits, est considéré comme ayant fait une aumône pour chacun de ses fruits**[68]

4. **Si le Jour du Jugement dernier arrive et que l'un d'entre vous détient un rejeton de palmier, qu'il le plante d'abord ![69]**

En d'autres termes, l'Envoyé de Dieu incite non seulement à cultiver la terre, mais aussi à persévérer dans notre travail, et à garder un esprit positif face aux frustrations.

Préservation des animaux et bienveillance envers eux :

1. L'Envoyé de Dieu dit : **"Ne prenez pas le dos de vos montures comme des chaires. Dieu ne vous a assujetti ces montures que pour qu'elles vous transportent jusqu'à là où vous ne pourriez parvenir que difficilement. Il a fait pour vous la terre. Debout sur la terre réglez vos affaires !"**[70]

2. \`Abdoullâh ibn Ja\`far rapporte : "**Un jour que j'étais en croupe derrière le Messager d'Allah, il m'a fait une confession que je ne doit pas partager, puis est descendu satisfaire un besoin. Le Prophète préférait d'habitude que ce soit derrière un tertre ou un bouquet de palmiers. Il entra dans un enclos appartenant à un homme parmi les Ansârs, enclos où se trouvait un chameau. Lorsque celui-ci vit le Prophète, il gémit et des larmes coulèrent de ses yeux. Le Messager de Dieu alla jusqu'à lui et essuya ses larmes, alors il arrêta de gémir. Il dit alors : " Qui est le propriétaire de ce chameau ?". Un jeune homme Ansârite vint et dit : « Il m'appartient, ô Messager de Dieu ! ». Il dit alors : "Ne vas-tu pas craindre Dieu au sujet de cet animal que Dieu a mis en ta possession? Il s'est plaint à moi que tu le laisses affamé et que tu le fatigues"** [71]

3. Le Prophète dit : "**Pendant vos voyages, lorsque vous traversez des terres fertiles, permettez aux chameaux de prélever leur dû dans la végétation, et lorsque vous traversez des terres nues et arides, dépêchez-vous d'en finir. Et quand vous campez la nuit, écartez-vous des routes.**"[72]

4. **Une femme fut vouée à l'Enfer à cause d'une chatte qu'elle enferma sans lui donner à manger, ni lui laisser la liberté de déterrer quelque chose pour s'en nourrir.** [73]

5. **Un voyageur assoiffé trouva un puits sur son chemin. Il y descendit pour étancher sa soif et, une fois ressorti, il vit un chien en train de lécher la boue tellement lui aussi avait soif. L'homme pensa que le chien devait avoir autant soif que lui. Il redescendit alors dans le puits, remplit son chausson de cuir en eau et ressortit tenant le chausson entre les dents. Ainsi, il étancha la soif du chien. Dieu Se réjouit de ce geste de bonté et absout l'homme de ses péchés. » Les Compagnons du Prophète s'enquirent : « Ô Messager de Dieu, y a-t-il aussi une rétribution concernant les bêtes et les animaux**

sauvages ? » Le Prophète répondit : "Il y a une rétribution concernant toute créature ayant un cœur vivant"[74]

6. Selon Ibn `Abbâs, **le Prophète a prohibé l'organisation de combats animaliers**.[75]
7. Selon Jâbir**, l'Envoyé de Dieu, à la vue d'un âne qui avait été marqué au fer sur le front, il dit : "N'avez-vous pas entendu dire que j'ai maudit quiconque marque un animal au fer sur la face ou le frappe sur la face?"** Voici une interdiction expresse de cet acte.[76]

8. Jâbir ibn `Abdillâh rapporte également **que le Messager a interdit de tuer les animaux de manière abusive ou sans raison**.[77]

9. **Ne prenez jamais ceux qui possèdent une âme comme cibles !**[78]

10. **N'abattez jamais les animaux laitiers !**[79]

11. **Dieu nous ordonne la compassion en toute chose; faites donc preuve de compassion lorsque vous tuez et lorsque vous égorgez un animal, en affûtant votre lame pour minimiser la douleur** [80]

L'expression "lorsque vous tuez" se réfère au cas d'une peine capitale infligée à quelqu'un ; alors que l'égorgement concerne les animaux dont la consommation de la chair est licite. Quant à la "preuve de compassion" dont il s'agit, elle consiste à choisir les méthodes les plus courtes et les moins douloureuses pour égorger, entre autres : d'agir avec douceur, de ne jamais abattre sauvagement l'animal, ni l'entraîner violemment vers l'abattoir, d'éviter qu'un autre animal soit abattu devant lui. Afin de "minimiser la douleur" on est tenu de donner à boire à la bête, de faire passer la lame aussi rapidement que fermement au cou pour l'achever sans torture. L'imam An-Nawawî fait remarquer que ce hadith fait partie des hadiths les plus révélateurs des préceptes de l'islam.

12. D'après Ibn `Abbâs, **un homme posa une chèvre sur le flanc, puis se mit à affûter son couteau. Voyant cette scène, le Prophète lui demanda : "Cherches-tu à la tuer deux fois ? Pourquoi n'affûtes-tu pas ton couteau avant de coucher ta chèvre sur le flanc ?"**[81]

Miséricorde envers les animaux

1. Le Messager de Dieu a dit : **"Quiconque tue un oiseau sans raison valable, celui-ci se plaindra à Dieu le jour du jugement en disant : 'Ô mon Seigneur ! Untel m'a tué sans raison valable, et il ne m'a pas tué pour un profit'"**[82]

2. **Un homme vint trouver le Prophète un jour. Il mettait un vêtement dont une partie était enroulée autour de la main. "Ô Messager de Dieu, je suis venu à toi dès que je t'ai vu. Mais passant par un paquet d'arbres, j'ai entendu des oisillons**

pépier : alors je les ai emportés dans mon vêtement. Aussitôt, leur mère est revenue et s'est mise à voler autour de ma tête. Je l'ai laissée se rassurer sur la place de ses petits au point qu'elle les joignît dans les plis du vêtement. Enfin, j les ai recouvert et les remportés avec moi." Le Prophète demanda à l'homme de libérer les petits ; et l'homme obéit. Comme ils ne savaient pas encore voler, l'oiseau mère s'est collé à leurs côtés. "Vous vous étonnez de la compassion qu'une mère a pour ses petits ?" demanda le Prophète. "Ah oui !" répondirent les compagnons. Le Prophète dit alors : "Par Celui qui m'a envoyé avec la vérité, Dieu est plus clément envers Ses serviteurs que l'oiseau mère envers ses petits. Remets les oisillons à leur place, et leur mère avec eux !" Et l'homme fit ce qui lui a été demandé.[83]

3. Quant à Ibn Mas'oûd, il rapporte : "**Nous étions en voyage avec le Messager de Dieu. Il s'en alla faire ses besoins. Nous vîmes alors un oiseau avec ses deux petits. Nous prîmes les deux oisillons et leur mère se mit à voler au-dessus de nos têtes. A ce moment arriva le Prophète qui dit : 'Qui a fait de la peine à cet oiseau en lui prenant ses petits ? Allez, rendez-lui ses enfants !'"** [84]

Notes

1 ‘Abdou-r-rahman al-Chizari: Nihayat al-Routba fi Talab al-Hisba, p22, ed. Dr. al-Sayyid al-Baz al-‘Ourayni, Dar al-Thaqafa Beirut.
2 Ibid., p97.
3 Al-Tirmidhi (Kitab al-Manaqib – Bab fi Fadl Makka).
4 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Manaqib – Bab ‘Alamat al-Noubouwwa).
5 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Maghazi – Bab Ouhoudoun Youhibbouna wa-Nouhibbuh).
6 Al-Haithami: Majma‘ al-Zawa’id (Kitab al-Tahara – Bab al-Mouhafaza ‘ala l-Woudou’). Il a noté que, “Al-Tabarani l'a narré dans son ouvrage *al-Kabir*, mais Ibn Lahi‘a, jugé peu fiable, figure dans la chaîne des transmetteurs.”
7 Sahih Mouslim (Kitab al-Salam – Bab Istihbab al-Rouqya min al-‘Ayn wa l-Namla wa l-Houma wa l-Nazra).
8 Al-Nawawi: Charh Sahih Mouslim; Ibn Hajar: Fath al-Bari Charh Sahih al-Boukhari.
9 Al-Bayhaqi dans son Chou‘ab al-Iman (al-Khamis wa l-Sab‘oun – Bab fi Rahmat al-Saghir wa Tawqir al-Kabir).
10 Al-Tirmidhi (Kitab al-Birr wa l-Sila – Bab Rahmat al-Mouslimin); Abou Dawoud (Kitab al-Adab – Bab fi l-Rahma).
11 Al-Moubarakpuri: Touhfat al-Ahwadhi bi-Charh Jami‘ al-Tirmidhi.
12 Ibn Battal: Charh Sahih al-Boukhari (Kitab al-Adab – Bab Rahmat al-Nas wa l-Baha’im). Le hadith, “A ceux qui font miséricorde, miséricorde est faite par le Tout Miséricordieux”; Ibn Hajar: Fath al-Bari, même hadith.
13 Al-Mounawi: Fayd al-Qadir Charh al-Jami‘ al-Saghir.
14 Mousnad Ahmad (Mousnad ‘Abdoulla ibn ‘Amr); al-Souyouti dans al-Jami‘ al-Saghir; al-Albani dans Sahih al-Jami‘ no. 897, et al-Silsalat al-Sahiha no. 897.
15 Al-Mounawi: Fayd al-Qadir Charh al-Jami‘ al-Saghir.
16 Mouslim (Kitab al-Birr wa l-Sila wa l-Adab – Bab Fadl al-Rifq).
17 Abou Dawoud (Kitab al-Zakat – Bab Ma Yajouz Fihi al-Masa’la).
18 Mouslim (Kitab al-Iman – Bab Qawl al-Nabi “Man Ghachchana fa-Laysa Minna”).
19 Sahih al-Boukhari (Kitab Bad’ al-Khalq – Bab Sifat al-Chams wa l-Qamar).
20 Mouqaddimat Ibn Khaldoun, ed. Dr. ‘Ali ‘Abdoul Wahid Wafi, Maktabat al-Ousra 2006, 2/699.
21 Mouslim (Kitab al-Jihad wa l-Sayr – Bab Ta’mir al-Imam al-Oumara’ ‘ala l-Bou‘outh wa Wasiyyatihi Iyyahoum bi-Adab al-Ghazw wa Ghayriha).
22 Mousnaf ‘Abdour Razzaq 5/220, hadith no. 9430.
23 Al-Mouwatta’ (Kitab al-Jihad – Bab al-Nahy ‘an Qatl al-Nisa’ wa l-Wildan fi l-Ghazw).
24 Al-Bayhaqi: (Al-Tasi‘ wa l-Thalathoun min Cou‘ab al-Iman – Fasl fi Nasihat al-Woulat wa Wa‘zihim).
25 Ibn Majah (Kitab al-Rahoun – Bab al-Mouslimoun Chouraka’ fi Thalath).
26 Ibid.
27 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Hiyal – Bab Ma Youkrahou min al-Ihtiyal fi

l-Bouyou‘).
28 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Mousaqat – Bab Ithm Man Mana‘a Ibn al-Sabil min al-Ma’).
29 Abou Dawoud (Kitab al-Kharaj – Bab fi Ihya al-Mawat).
30 Al-Mouttaqi al-Hindi: Kanz al-‘Oummal (Kitab Ihya al-Mawat – Dhayl al-Iqta‘).
31 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Jihad wa l-Sayr – Haddathana Yahya bin Boukayr).
32 Abou Dawoud (Kitab al-Sayd – Bab fi Ittikhadh al-Kalb li l-Sayd wa Ghayrihi).
33 Al-Nawawi: Charh Sahih Mouslim (Kitab al-Tahara – Bab Houkm Woulough al-Kalb).
34 Mousnad Ahmad (Mousnad ‘Ali bin Abi Talib).
35 Sahih Mouslim (Kitab al-Hajj – Bab al-Targhib fi Soukna l-Medina wa l-Sabr ‘ala La’wa’iha).
36 Sounan Abi Dawoud (Kitab al-Adab – Bab fi l-Tawadou‘).
37 Ibn Majah (Kitab al-Fitan – Bab al-Amr bi l-Ma‘rouf wa l-Nahy ‘an al-Mounkar).
38 Mouslim (Kitab al-Iman – Bab Bayan Tahrim Idha’ al-Jar).
39 Mouslim (Kitab al-Achriba – Bab Ikram al-Dayf wa Fadl Itharihi).
40 Al-Boukhari: Al-Adab al-Moufrad (Bab Qar‘ al-Bab).
41 Al-Boukhari (Kitab al-Iman – Bab Min al-Iman an Youhibb li Akhihi ma Youhibb li Nafsihi).
42 Mouslim (Kitab al-Birr wa l-Sila wa l-Adab – Bab Fadl Izalat al-Adha ‘an al-Tariq). Ibn Majah (Kitab al-Adab – Bab Imatat al-Adha ‘an al-Tariq).
43 Abou Dawoud (Kitab al-Tahara – Bab al-Mawadi‘ allati Naha al-Nabi Salla Allah ‘alayhi wa Sallama ‘an al-Boul fiha). De même al-Hakim dans son Mustadrak 1/296, no. 664. Il souligne, “Ce hadith est authentique conformément aux critères de Mouslim, qui l'a cité d'après la narration de Qoutayba. Il a de même apporter à l'appui une narration émise par Mouhammad bin Sirin avec une chaîne authentique de transmetteurs. Pourtant les termes varient.”
44 Abou Dawoud (Kitab al-Tahara – Bab al-Mawadi‘ allati Naha al-Nabi Salla Allah ‘alayhi wa Sallama ‘an al-Boul fiha).
45 Abou Dawoud (Kitab al-Tibb – Bab fi l-Rajoul Yatadawa).
46 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Tibb – Bab Ma Youdhkaru fi l-Ta‘oun).
47 Mousnaf Ibn Abi Chayba (Kitab al-Salat – Fi Kans al-Masajid).
48 Mouslim (Kitab al-Jana’iz – Bab al-Salat ‘ala l-Qabr).
49 Abou Dawoud (Kitab al-At‘ima – Bab fi Ghasl al-Yad Qabla l-Ta‘am).
50 ‘Awn al-Ma‘boud Charh Sounan Abi Dawoud pour le même hadith.
51 Mouslim (Kitab al-Tahara – Bab Karahat Ghams al-Moutawaddi’ wa Ghayrihi Yadahou al-Machkuk fi Najasatiha fi l-Ina’ Qabla Ghasliha Thalathan).
52 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Adhan – Bab Ma Ja’ fi l-Thawm al-Nayy wa l-Basal wa l-Kourrath).
53 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Sawm – Bab Siwak al-Ratb wa l-Yabis li l-Sa’im).
54 Sahih al-Boukhari (Kitab al-Joumou‘a – Bab al-Siwak Yawm al-Joumou‘a).
55 Sounan Abi Dawoud (Kitab al-Tarajjoul – Bab fi Islah al-Cha‘r).
56 Mouwatta’ Malik (Kitab al-Cha‘r – Bab Islah al-Cha‘r).
57 Mouwatta’ Malik (Kitab al-Cha‘r – Bab Islah al-Cha‘r).
58 Abou Dawoud (Kitab al-Libas – Bab fi Ghasl al-Thawb wa fi l-Khaliqan).
59 Mouslim (Kitab al-Iman – Bab Tahrim al-Kibr wa Bayanouhou).
60 Abou Dawoud (Kitab al-Libas – Bab Ma Ja’ fi Isbal al-Izar).

61 Mouslim (Kitab al-Tahara – Bab al-Nahy ‘an al-Boul fi l-Ma’ al-Rakid).
62 Sahih al-Boukhari (Bab al-Achriba – Bab Taghtiyat al-Ina’).
63 Abu Dawoud (Kitab al-Achriba – Bab fi l-Nafkh fi l-Charab wa l-Tanaffous fihi).
64 Sahih Mouslim (Kitab al-Achriba – Bab Karahat al-Tanaffous fi Nafs al-Ina’ wa Istihbab al-Tanaffous Thalathan Kharij al-Ina’).
65 Ibn Majah (Kitab al-Tahara wa Sounanihi – Bab Ma Ja’ fi l-Qasd fi l-Woudou’ wa Karahiyyat al-Ta‘addi fihi).
66 Abou Dawoud (Kitab al-Adab – Bab fi Qat‘ al-Sidr).
67 Mouslim (Kitab al-Mousaqat – Bab Fadl al-Ghars wa l-Zar‘).
68 Mousnad Ahmad (Hadith “Man Chahid al-Nabi”), and al-Bayhaqi in (al-Thani wa l-‘Ichroun Chou‘ab al-Iman – Bab Man Nassaba Chajara fa Sabara ‘ala Hifziha).
69 Mousnad Ahmad (Mousnad Anas bin Malik).
70 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab fi l-Wouqouf ‘ala l-Dabba).
71 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab Ma Yu’marou bihi min al-Qiyam ‘ala l-Dawabb wa l-Baha’im).
72 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab fi Sour‘at al-Sayr).
73 Al-Boukhari (Kitab Ahadith al-Anbiya’ –Bab Haddathana Abou l-Yaman).
74 Al-Boukhari (Kitab al-Adab – Bab Rahmat al-Nas wa l-Baha’im).
75 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab fi l-Tahrich bayn al-Baha’im).
76 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab fi Wasm al-Dawabb).
77 Mouslim (Kitab al-Sayd wa l-Dhaba’ih – Bab al-Nahy ‘an Sabr al-Baha’im).
78 Mouslim (Kitab al-Sayd wa l-Dhaba’ih – Bab al-Nahy ‘an Sabr al-Baha’im).
79 Sahih Mouslim (Kitab al-Achriba – Bab Jawaz Istitba‘ihi Ghayrahu ila Dar Man Yathiqu bi Ridahu bi Dhalika).
80 Mouslim (Kitab al-Sayd wa l-Dhaba’ih – Bab al-Amr bi Ihsan al-Dhabh wa l-Qatl wa Tahdid al-Chafra).
81 Al-Hakim in al-Moustadrak (Kitab al-Adahi). Il souligne que “Ce hadith est authentique conformément aux critères d'al-Boukhari, bien qu'il ne le cite pas lui-même.” Al-Albani dans Sahih al-Jami‘ no. 93.
82 Mousnad Ahmad (Hadith al-Charid bin Souwayd al-Thaqafi).
83 Abou Dawoud (Kitab al-Jana’iz – Bab al-Amrad al-Moukaffira li l-Dhounoub).
84 Abou Dawoud (Kitab al-Jihad – Bab fi Karahiyyat Harq al-‘Adouww bi l-Nar).